

ESPÈCES DE MÉTROPOLE



ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ



ÉDITO

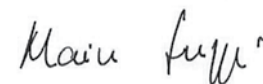
À l'échelle mondiale, le réchauffement climatique, l'exploitation des ressources et autres activités humaines sont déjà à l'origine d'une extinction des espèces sans précédent. Nous connaissons par exemple aujourd'hui la première extinction massive de végétaux de l'Histoire.

Il appartient donc à chacun d'entre nous d'agir, à sa mesure. C'est pourquoi nous avons entrepris d'inventorier, ces trois dernières années, les espèces qui constituent la « biodiversité ordinaire » de notre territoire, convaincus de ce que la connaissance de notre patrimoine naturel est un premier pas essentiel vers sa préservation.

Les villes, de plus en plus denses, abritent désormais plus de 50 % de la population mondiale. En tant que citoyens certes, mais surtout en tant que citoyens, il nous appartient donc de faire en sorte qu'elles ne constituent pas un obstacle supplémentaire au développement des espèces végétales et animales. Car si l'urbanisation complexifie le maintien d'une diversité riche, elle ne l'empêche pas pour autant.

La réputation de Bordeaux Métropole en matière de qualité de vie n'est plus à faire. Nous la devons en partie au fait que la moitié de notre territoire – soit 38 000 hectares – est constituée d'espaces naturels. Cuivré des marais, engoulevé d'Europe, péloodyte ponctué, angélique des estuaires, découvrez quelques-unes des plus belles espèces qui peuplent nos communes et apprenez à les protéger durablement, grâce à deux ou trois astuces que vous pourrez facilement mettre en œuvre chez vous.

Excellente lecture à toutes et tous,



Alain Juppé

Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

SOMMAIRE

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité ?	6
Pourquoi un Atlas de la Biodiversité ?	7
Comment réaliser un Atlas de la Biodiversité ?	8
Comprendre Bordeaux Métropole dans toute sa nature	9

FAUNE ET FLORE DE LA MÉTROPOLE

LES GRANDS HABITATS	12
LA PLAINE ALLUVIALE DES BORDS DE GARONNE	14
Le cuivré des marais	16
L'angélique des estuaires	17
LES COTEAUX CALCAIRES DE LA RIVE DROITE	18
La couleuvre verte et jaune	20
Les orchidées	21
LE PLATEAU LANDAIS	22
L'engoulevent d'Europe	24
Le fadet des laïches	25
LES MARAIS DU NORD	26
Le pélodyte ponctué	28
La sarcelle d'hiver	29
LES JALLES ET COURS D'EAU	30
La loutre d'Europe	32
Le cordulégastre annelé	33
LES PARCS ET ESPACES VERTS	34
Le gobemouche gris	36
Le renard roux	37
LE BÂTI	38
La pipistrelle commune	40
Le lézard des murailles	41
COMBIEN D'ESPÈCES DANS MA COMMUNE	42

COMMENT AGIR SIMPLEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Des préconisations simples à mettre en place chez soi en faveur de la biodiversité	46
Nichoirs et mangeoires	47
Abris pour la faune	49
Le purin	50
Le tas de compost	50
La fauche tardive	51
La tonte de la pelouse	51
L'élagage	52
Les arbres morts	52
Le paillage	53
Limiter le danger des piscines	54
L'abandon des produits phytosanitaires	54
Les moustiques	54
Les espèces exotiques et/ou envahissantes	55

LES BALADES ESPÈCES DE MÉTROPOLE

Oiseaux nicheurs Balade de Lormont à Cenon	62
Papillons et libellules Balade à Gradignan et Villenave-d'Ornon	64
Reptiles et amphibiens Les landes de Parqueyre à Martignas-sur-Jalle	66
Mammifères Boucle du bois des sources à Saint-Médard-en-Jalles	68
Oiseaux hivernants Balade d'Eysines à Bruges	70
Flore Parc des Berges du Nord à Bordeaux	72
ANNEXES	
Glossaire	76
Les espèces présentes sur Bordeaux Métropole	77
En savoir plus	82
Contributeurs	82
Sorties et animations	83
Et pour aller plus loin	84



L'ATLAS
DE LA
BIODIVERSITÉ
DE BORDEAUX
MÉTROPOLE

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité ?

Un Atlas est un inventaire technique des Espèces d'animaux (faune) et de plantes (flore) présentes sur un territoire.

● QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes, mais englobe également toutes les interactions qui les relient.

L'Homme n'est qu'une espèce parmi les milliers qui peuplent notre planète et son existence dépend étroitement de celle des autres. Un seul mètre carré de prairie abrite en moyenne 260 millions d'animaux, soit environ 150 g de biomasse, et c'est cette population d'organismes qui nous permet de cultiver la terre.

De l'écosystème terrestre à celui de notre jardin, la biodiversité se décline sous toutes les formes et toutes les interactions possibles.

Bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'une protection particulière, la « biodiversité ordinaire »,

celle que nous voyons tous les jours en sortant de chez nous, est très affectée par les transformations de l'environnement. Des études ont montré que les populations d'oiseaux communs ont baissé de 12% en forêt et de 25% en milieux agricoles ouverts depuis 30 ans.

Conscients du patrimoine naturel qui nous entoure, de la diversité des espèces qui vivent sur le territoire de Bordeaux Métropole, nous serons plus à même de respecter les fragiles équilibres des différents milieux naturels qui en font la richesse.



Pourquoi un Atlas de la Biodiversité ?

Nos villes accueillent une diversité naturelle riche et qui s'est pour partie adaptée aux contraintes citadines : températures plus clémentes, ressources alimentaires en toute saison, diminution de la prédation...

Nombre de ces êtres vivants jouent un rôle sanitaire, et la faune participe au maintien des végétaux en pollinisant la flore.

Les grands espaces agricoles, forestiers ou les zones humides nécessitent quant à eux une gestion particulière adaptée à leurs spécificités.

Pour mieux tenir compte de cette biodiversité dans les projets d'aménagement et concilier les différents grands habitats, il est nécessaire de déterminer, par un recensement préalable de la faune et de la flore, les zones à forts enjeux écologiques et les espèces et espaces à préserver.

Comment réaliser un Atlas de la Biodiversité ?

Pour réaliser cet Atlas, Bordeaux Métropole s'est entourée, pendant trois ans, d'experts-naturalistes dans différents domaines de l'environnement.

Selon leurs compétences, ils ont réalisé de nombreux inventaires, sillonnant le territoire à toutes périodes de l'année afin de dénicher l'ensemble des espèces présentes parmi les taxons étudiés.

Les données ainsi récoltées se sont ajoutées à celles disponibles sur faune-aquitaine.org, (base de données participative où sont répertoriées les observations des citoyens participants), ainsi qu'à celles de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique.

Les 28 communes ont également collaboré à ce projet.



TAXONS ÉTUDIÉS

TAXONS ÉTUDIÉS	EXPERT CONCERNÉ
Flore	APEXE
Chiroptères (Chauves-souris)	ELIOMYS
Rhopalocères (Papillons de jour)	LPO Aquitaine
Odonates (Libellules)	LPO Aquitaine
Oiseaux nicheurs	LPO Aquitaine
Oiseaux hivernants	LPO Aquitaine
Mammifères (hors chiroptères)	Cistude Nature
Reptiles et amphibiens	Cistude Nature

Comprendre Bordeaux Métropole dans toute sa nature

Le présent livret est une restitution grand public de l'Atlas de la Biodiversité de Bordeaux Métropole.

Il vous permettra de partir à la découverte des grands habitats métropolitains et des espèces phares qu'on y rencontre, et ainsi de mieux appréhender les grands

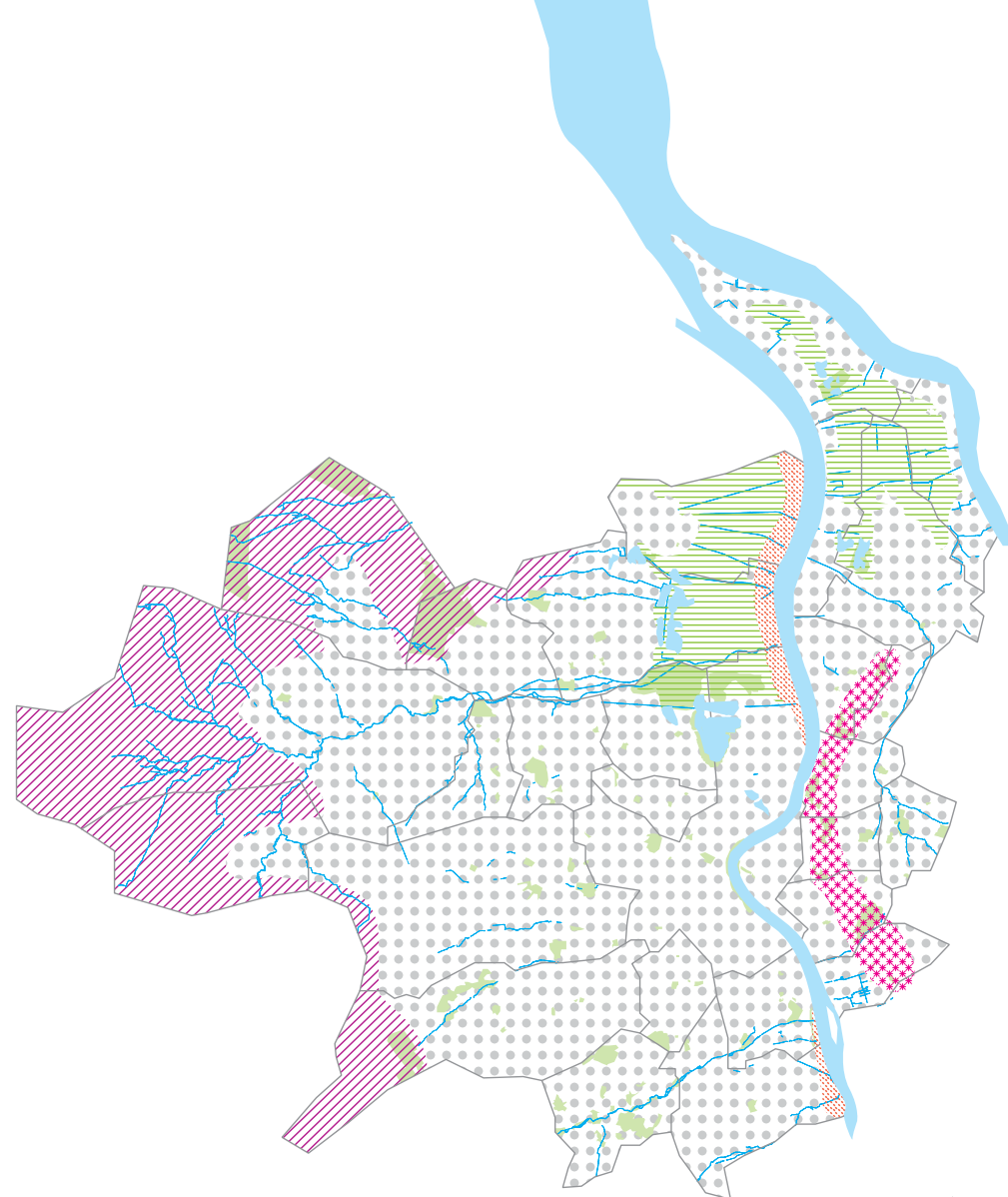
enjeux du territoire en matière de préservation de l'environnement.

Vous trouverez également, au fil des pages, quelques idées simples à mettre en place pour aider à maintenir cette richesse ainsi que des itinéraires thématiques de balades.



**FAUNE ET
FLORE DE LA
MÉTROPOLE**

LES GRANDS HABITATS DE BORDEAUX MÉTROPOLE



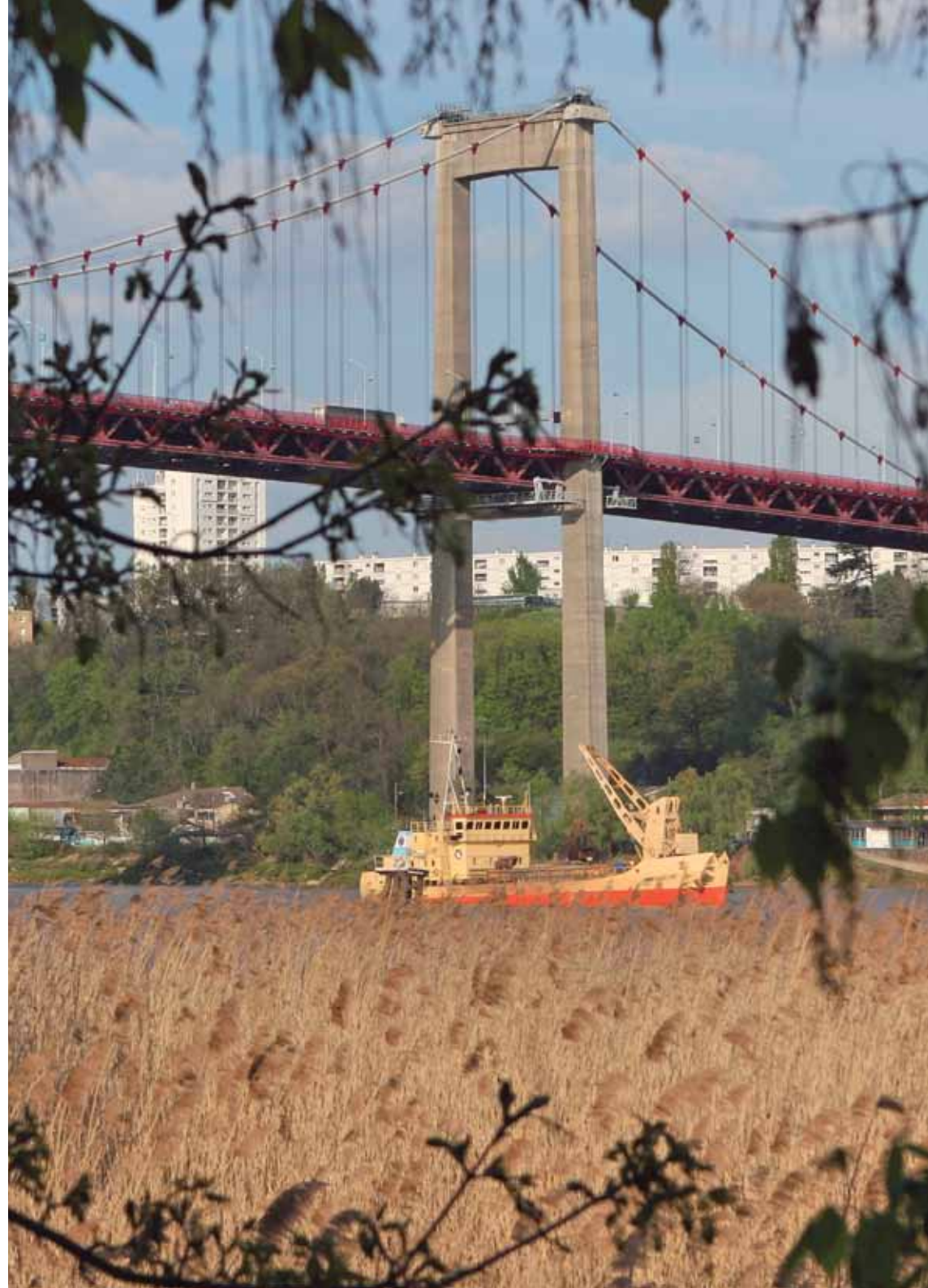


LA PLAINE ALLUVIALE DES BORDS DE GARONNE

La Garonne est le dernier grand fleuve de France où se rencontre encore le mystérieux esturgeon. C'est un cours d'eau capricieux où s'observe au fil des heures l'alternance des marées. Comme toute rivière, elle a façonné les paysages qu'elle traverse, et le lit qu'on lui connaît aujourd'hui n'a pas toujours été le même.

Dès son entrée dans Bordeaux Métropole, le long de Villenave-d'Ornon, la voilà bordée de bocages humides. C'est là que coulaient autrefois ses eaux limoneuses, déposant au passage ses riches alluvions. Ce bocage, qui disparaît à l'approche des villes, refait ensuite apparition plus au nord, sur les communes de Parempuyre et de Blanquefort.

Il est souvent composé de haies d'arbres, essentiellement de chênes pédonculés, appréciant ces sols humides. Ces zones sont devenues d'importants lieux de reproduction pour la cigogne blanche au nord de Bordeaux Métropole, tandis qu'une diversité d'insectes rares et protégés s'y rencontre au sud, notamment le cuivré des marais...





● ZOOM SUR...

Le cuivré des marais

STATUT : PROTÉGÉ

Ce magnifique petit papillon est bien plus discret que ne le laissent penser ses couleurs intenses.

Sa chenille ne se nourrit que de feuilles d'oseille sauvage sur lesquelles sont pondus les œufs.



Il peut donner trois générations par an, et s'observe donc en mai, puis au cœur de l'été et enfin en septembre.



● ZOOM SUR...

L'angélique des estuaires

STATUT : PROTÉGÉ

Hormis sa grande taille, cette fleur blanche semble être des plus banales. Elle présente pourtant une adaptation tout à fait particulière pour survivre.

Si certaines plantes, pour disséminer leurs graines, utilisent le vent, les mammifères, les oiseaux... l'angélique des estuaires utilise... la marée !!

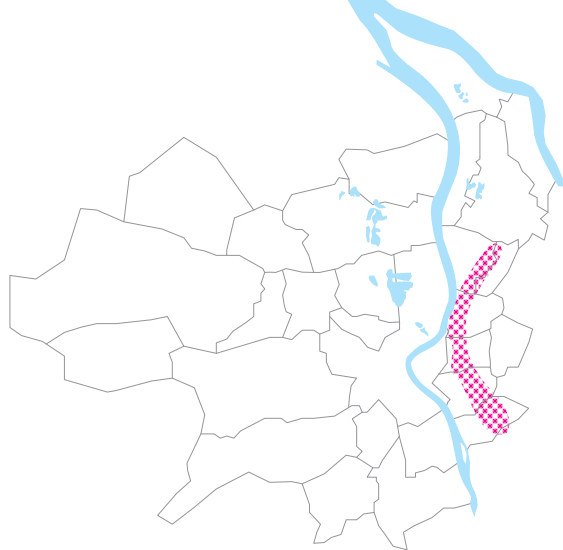
Et comme elle est perfectionniste, elle s'arrangera pour fleurir et fructifier de manière à ce que ses graines soient prêtes



à être emportées le plus loin possible par les eaux lors des grandes marées d'équinoxe à l'automne.

Nécessitant un dosage bien précis en eau salée, elle ne pousse qu'en bordure des estuaires entre Nantes et Bayonne, ni trop près de l'océan, ni trop loin. Les rives de Bordeaux Métropole comptent parmi les plus importantes stations pour cette espèce endémique* de France.

*Voir glossaire p.76



LES COTEAUX CALCAIRES DE LA RIVE DROITE

Sur sa rive droite, la Garonne longe les coteaux, premiers reliefs que l'on rencontre en venant de l'océan.

Ce relief, issu d'un mouvement tectonique ayant eu lieu il y a un million d'années, est essentiellement constitué de calcaires et de marnes*.

Ces coteaux traversent Bordeaux Métropole du nord au sud et dominent la ville entre Bassens et Bouliac. Leur orientation assure un bon ensoleillement, et c'est tout naturellement qu'on y découvrira une flore adaptée.

Le chêne vert, témoin d'une influence méditerranéenne, remplace le chêne pédonculé. On y découvrira aussi tout un cortège d'espèces aux affinités plus méditerranéennes : euphrase de Jaubert, orchidées, citron de Provence...

Quelques anciennes carrières souterraines hébergent des chauves-souris en hiver.

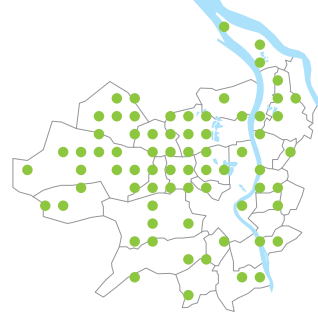


*Voir glossaire p.76



● ZOOM SUR...

La couleuvre verte et jaune



Ah ! Les mal aimés ! Objets de nombreuses peurs, les serpents souffrent d'une image aussi mauvaise qu'erronée. Par exemple, qui donc participe activement à la régulation des campagnols et autres petits mammifères ?

La couleuvre verte et jaune ne déroge pas à cette règle. Elle peut être impressionnante, atteignant quelques fois la longueur respectable de plus d'1,50 mètre.

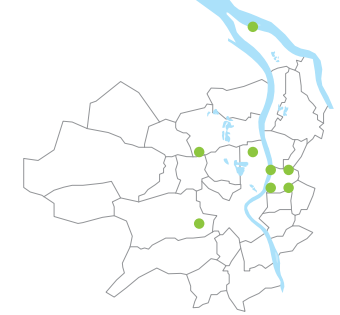
Comme toutes les couleuvres, elle n'a pas de venin. Sa morsure, de toute façon, est bien exceptionnelle.

Pour l'observer, les premiers jours de redoux de mars sont les plus favorables, lorsqu'elle s'expose au soleil sur les pierres ou aux lisières des boisements. Elle sort alors à peine de sa torpeur hivernale et sera plus facile à observer, si l'on sait se faire discret !



● ZOOM SUR...

Les orchidées

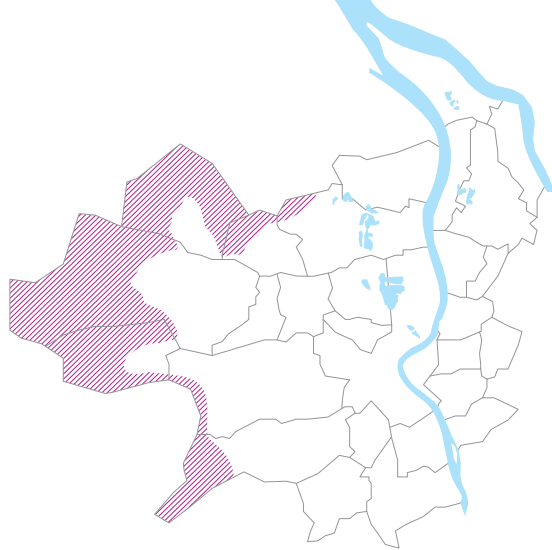


D'une grande diversité de forme et de couleur, les orchidées poussent dans presque tous les types de milieu. Cependant c'est sur les pelouses sèches que l'on croiera la plus grande richesse d'espèces.

Orchis pyramidal, orchis à odeur de bouc ou encore ophrys abeille, les orchidées ont su développer avec les insectes une relation des plus étroites.

Si certaines fournissent un peu de nectar en échange du service de transporteur de pollen, d'autres ont poussé le vice jusqu'à simuler l'apparence d'un insecte. Encore mieux, d'une femelle !

Tout en simulant aussi les phéromones émises par les femelles, elles attireront les mâles qui, croyant se reproduire, colleront le pollen sur le corps, favorisant ainsi la pollinisation des fleurs.



LE PLATEAU LANDAIS

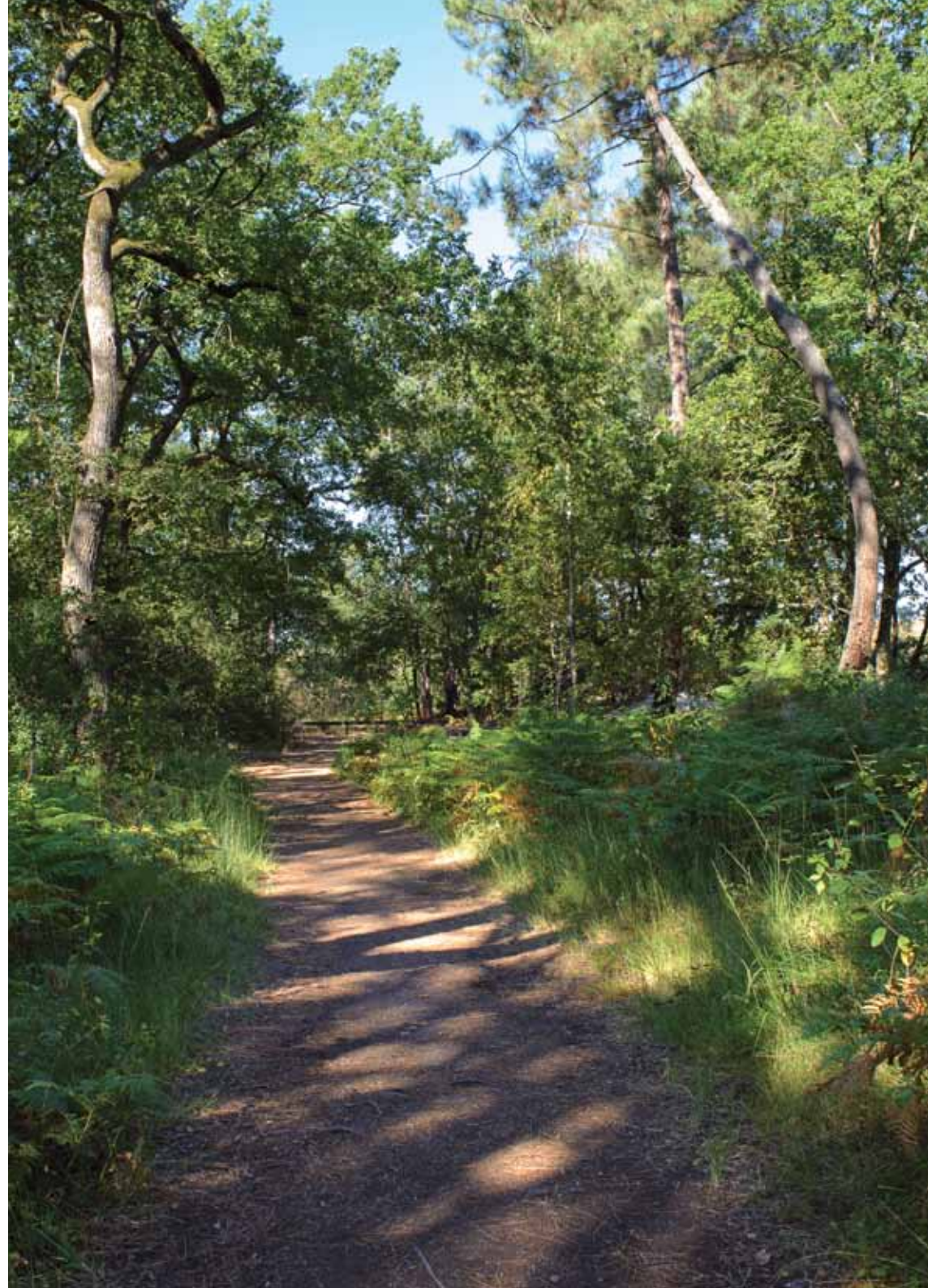
Vaste triangle s'étendant du nord du Médoc à l'Adour au sud, et jusqu'à Nérac vers l'est, le plateau landais trouve son origine dans la présence ancienne d'une mer. Après son retrait lors de la dernière grande période glaciaire, de violents vents, balayant la côte, ont recouvert ce paysage de sables.

C'était le début de la lande humide, à l'usage d'abord du pastoralisme. À partir de 1850 sous l'impulsion de Napoléon III, pour des raisons sanitaires et économiques, débutent les grandes plantations de pin maritime.

Aujourd'hui, on continue d'observer de petites mares discrètes, appelées localement « lagunes », où se maintiennent des espèces rares de libellules ou de plantes carnivores.

Bordeaux Métropole est une porte vers ce plateau, qui s'achève sur toute la partie ouest du territoire métropolitain, des communes de Saint-Aubin de Médoc au nord jusqu'à Gradignan au sud.

Au sein de cette forêt plantée se rencontre tout un cortège d'espèces remarquables qu'il faudra connaître pour espérer pouvoir les rencontrer.



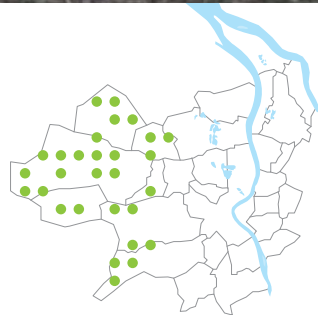


● ZOOM SUR...

L'engoulevent d'Europe

STATUT : PROTÉGÉ

Difficile de classer cet étrange oiseau. Entre le faucon et le martinet. Avec aussi quelques allures de rapace nocturne, l'engoulevent est un oiseau bien à part. Petites pattes, plumage cryptique lui permettant de se fondre dans son paysage lorsqu'il est posé le long des branches de pin ou au sol, il a aussi comme signe distinctif un bec qui s'ouvre sur une gorge immense, qui lui permet d'« engouler » le vent, d'où son nom.



Grand migrateur transsaharien, il n'est présent dans la pinède que de fin avril à septembre, où il arpente la nuit son territoire pour chasser les insectes volant à sa portée, moustique compris. On le repèrera surtout au chant, un long roucoulement sourd mais puissant, émis une fois la nuit tombée...



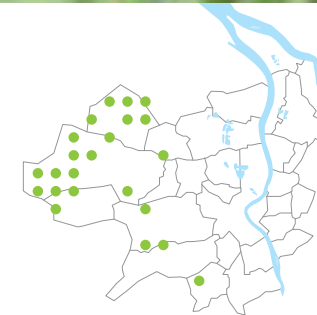
● ZOOM SUR...

Le fadet des laïches

STATUT : PROTÉGÉ

Pour profiter de la beauté d'un papillon, il faut se pencher au-dessus et le contempler de près. Lorsque le fadet des laïches se pose, on découvre alors la richesse de ses motifs, ses ocelles noirs pupillés de blancs et bordés d'un anneau doré. Mais touchez-le avec les yeux. Les papillons sont fragiles, et celui-ci est protégé.

Il n'apprécie rien tant que les grandes prairies à molinie, cette grande graminée dorée qui pousse si volontiers sous les pins. L'Aquitaine et les Charentes (plateau landais et massif de la Double) abritent les dernières grosses populations françaises.





LES MARAIS DU NORD

En matière de zones humides, Bordeaux Métropole n'est pas en reste.

Outre la Garonne, on rencontre plusieurs zones de marais sur toute la partie nord du territoire.

En rive gauche, les marais de Parempuyre et de Blanquefort, appelés les Palus, et en rive droite les marais de Saint-Louis-de-Montferrand, de Saint-Vincent-de-Paul, d'Ambès et d'Ambarès-et-Lagrave.

Partout ils côtoient les paysages de la plaine alluviale, partageant avec eux leur origine.

Mais la richesse spécifique de ces zones humides attire tout particulièrement le cortège des espèces d'eau.

Qu'il s'agisse des canards, qui d'ailleurs ont conduit à de nombreux aménagements par les chasseurs autour de la traditionnelle chasse à la tonne, ou plus discrètement des limicoles^{*} au cours de leur migration, ou encore des libellules et des plantes de marais, c'est bien là qu'on croquera la plus grande diversité d'espèces.

À ce titre, notons l'existence de la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges, havre de nature en zone urbaine, gérée par la SEPANSO^{*}.

^{*}Voir glossaire p.76





● ZOOM SUR...

Le pélodyte ponctué

STATUT : PROTÉGÉ

Textuellement, pélodyte signifie « Qui plonge dans la boue ». Il s'agit là d'un tout petit crapaud fin et élégant, au museau pointu, et dont les grands yeux jaunes sont fendus verticalement d'une pupille noire. Également appelé crapaud persillé en raison de sa couleur grise parsemée de taches d'un beau vert feuille, c'est une espèce qui



n'est pas abondante sur Bordeaux Métropole : on ne le rencontre que sur six communes, toutes pourvues en zones de marais.

Le chant du pélodyte reste le meilleur moyen de le reconnaître : c'est le doux entrechoc de deux boules de pétanque !

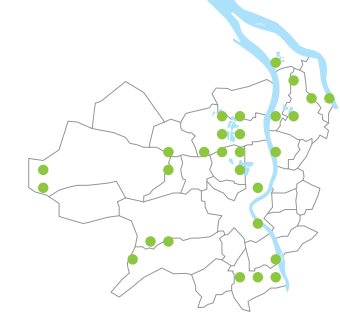


● ZOOM SUR...

La sarcelle d'hiver

Comme l'indique son nom, c'est là un oiseau d'hiver, qui arrive chez nous au terme de sa migration pour y passer les mois froids de l'année.

De septembre à mars, le plus petit canard d'Europe (deux fois plus petit que le colvert), s'alimentera dans tout type de plan d'eau, pourvu qu'il soit peu profond et qu'il y trouve des bordures un peu boisées où il se sent à l'abri.



Il se nourrira essentiellement de graines de végétaux aquatiques qu'il recherche activement, la tête en partie immergée. Dès la fin de l'hiver, il repartira dans toute l'Europe du Nord pour se reproduire. Seuls quelques couples resteront en Aquitaine.



LES JALLES ET COURS D'EAU

Un intéressant réseau de cours d'eau serpente dans Bordeaux Métropole.

Il s'agit de ruisseaux prenant leur source à l'ouest sur le plateau landais, ou à l'est dans l'Entre-deux-mers, et qui tous se jettent discrètement dans la Garonne. Ces petites rivières font rarement plus de quelques mètres de large et sont le plus souvent bordées d'aulnes, de saules ou de frênes, quand elles n'ont pas été canalisées pour passer sous la ville, disparaissant alors aux yeux du promeneur. Ici, on les appelle les jalles.

Comme bien souvent dès lors qu'il y a de l'eau, on y trouve une richesse insoupçonnée, la plupart du temps discrète et qui mérite qu'on prenne le temps de flâner pour l'observer. Les petits passereaux y sont nombreux, à l'image de la bergeronnette des ruisseaux. Son ventre jaune, son dos gris et sa manie de survoler les jalles d'un vol ondulé, et remuant sans cesse la queue la caractérisent plus que tout !





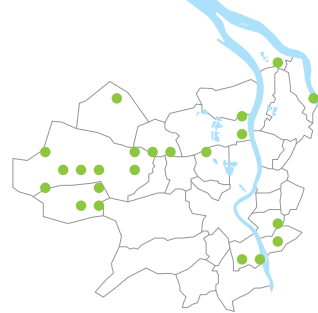
● ZOOM SUR...

La loutre d'Europe

STATUT : PROTÉGÉ

Elle a beau faire partie des mythes, être considérée comme une espèce si discrète que c'est à peine si on peut croire à son existence, la loutre est pourtant là, jusqu'à l'intérieur de la ville comme à Bègles ou à Bruges.

C'est toutefois essentiellement sur les marges ouest du territoire qu'elle sera le plus présente. La loutre est une espèce dont l'état de santé s'améliore, mais citadine à plein temps, pas encore !



Se nourrissant de poissons et d'écrevisses de Louisiane, elle a tout d'un carnivore aquatique : dentition impressionnante, pattes palmées, et queue puissante pour se propulser sous l'eau !

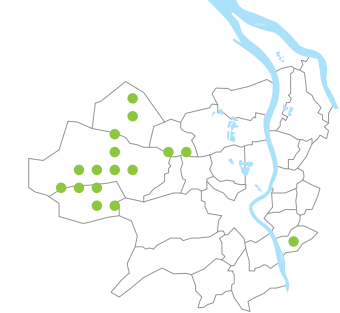


● ZOOM SUR...

Le cordulégastre annelé

On rencontre 57 espèces de libellules sur Bordeaux Métropole, sur la centaine présente en France. Cette richesse tient à la diversité des zones humides. Mares, étangs, fossés, ruisseaux, lagunes...

Parmi elles, le cordulégastre annelé est une libellule noir et jaune, inféodée aux cours d'eau vifs. Elle est assez commune sur les jalles, mais difficile à observer tant elle est rapide et peu prompte à se poser.



On pourra la croiser de juin à août, prospectant inlassablement les bords de cours d'eau à la recherche d'une femelle, ou chassant de petites proies, et notamment les moustiques !



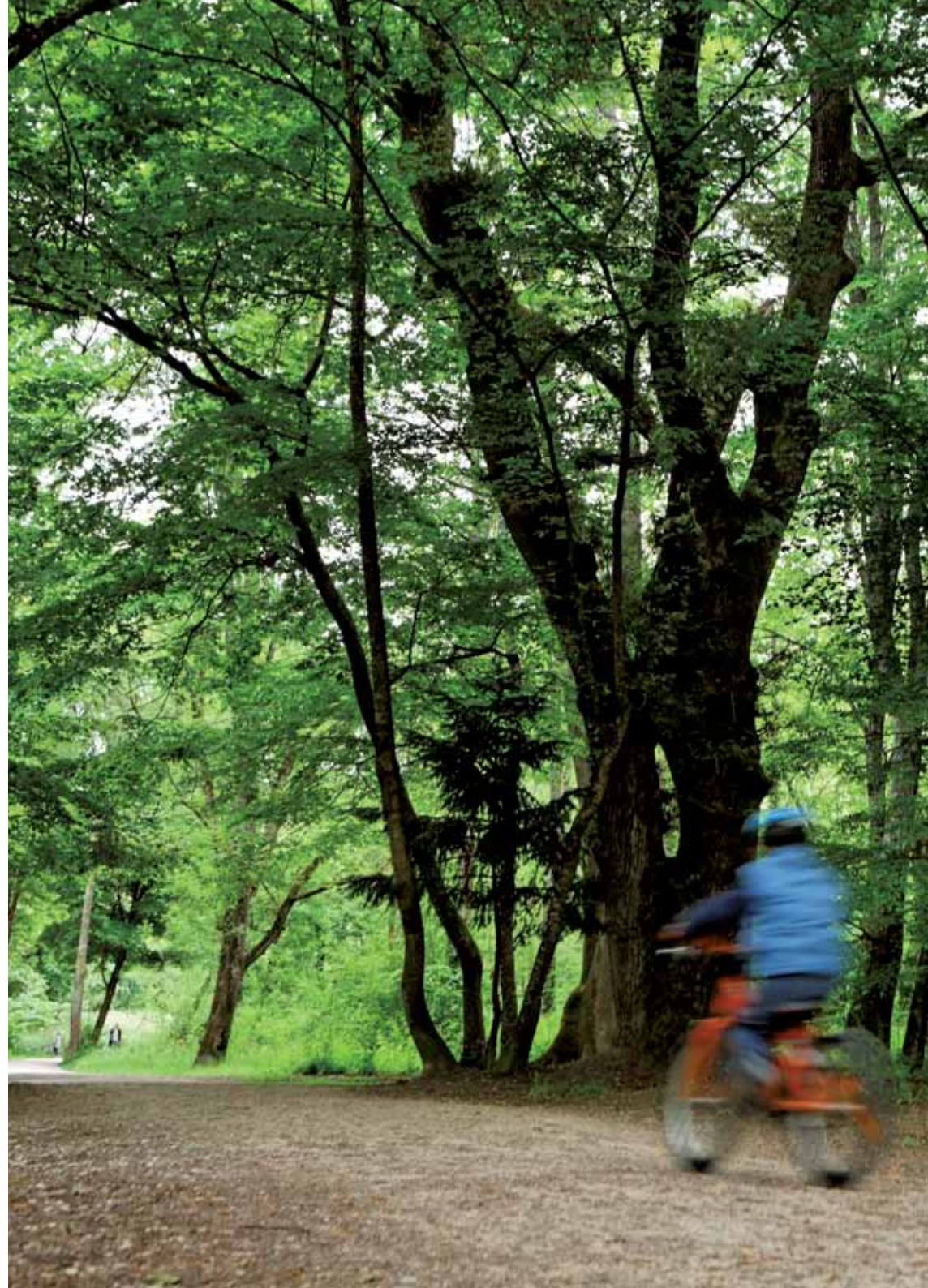
LES PARCS ET ESPACES VERTS

Les parcs, squares et promenades plantées tiennent une importance majeure dans l'attrait des villes. Ces espaces ont longtemps eu pour unique vocation d'embellir les lieux et de permettre aux habitants d'y exercer leurs loisirs.

Aujourd'hui, la plupart des communes mettent en œuvre une gestion écologique de leurs espaces verts afin de préserver la biodiversité, d'économiser l'eau et de diminuer les coûts d'entretien : réduction ou suppression de l'usage des produits

phytosanitaires, pelouses non fauchées pour y laisser la faune en paix, pose de nichoirs ou d'hôtels à insectes, utilisation de plantes locales adaptées au climat...

La nature reprend ainsi ses droits et il devient plus facile d'observer la faune sauvage dans les parcs !

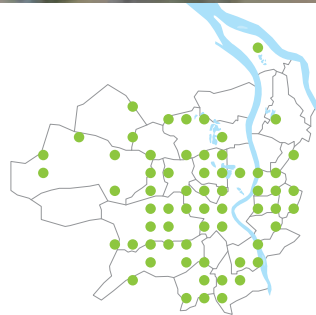




● ZOOM SUR...

Le gobemouche gris

STATUT : PROTÉGÉ



Ce mignon petit passereau porte bien son nom. Perché sur une branche souvent dénudée, le voilà qui s'envole sur une courte distance, effectue une pirouette en l'air et revient se poser sur son perchoir. Il vient de capturer un moucheron dont il se délectera.

Le gobemouche gris se reproduit en Aquitaine dans les boisements ouverts où il trouve dans les vieux arbres les cavités dans lesquelles il construira son nid.

C'est vers la fin avril qu'il revient d'Afrique pour s'installer en France, pour 4 mois seulement, avant d'y repartir pour passer l'hiver.



● ZOOM SUR...

Le renard roux

STATUT : CHASSABLE



Le plus souvent associé à la ruse, à la malice, parfois à la malveillance, le renard ne jouit pas d'une image très positive dans notre société, encore influencée par des siècles de croyances.

Aujourd'hui encore il est considéré dans certaines régions comme un animal nuisible. Pourtant il consomme des régiments de petits mammifères, participant activement à la régulation de ces consommateurs de graines, et est donc l'allié indéniable de l'agriculteur.

Pour échapper aux persécutions, et parce qu'il est doté d'une remarquable faculté d'adaptation, le renard a su s'imposer en zone urbaine dans la plus parfaite discrétion.

Qui donc le soupçonnerait d'être présent dans les bois et certains parcs de Bordeaux Métropole ? Finalement, la température, les proies abondantes, sont pour lui les garants d'une vie plus sûre.



LE BÂTI

S'il est un habitat omniprésent en agglomération, c'est bien le bâti. Ce terme englobe tout ce qui touche de près à notre façon d'habiter la ville : maisons et immeubles, vieux monuments, ponts, quais, nouveaux quartiers, routes, squares... tout ce que l'Homme a construit pour concevoir la ville.

On considère souvent la dégradation d'un espace naturel pour le « bétonner » comme un acte irréversible. L'espace de terre ainsi occupé ne retournera pas à un état naturel. Pourtant cette modification va apporter une offre nouvelle à la biodiversité. Moins d'espèces, c'est sûr, mais d'autres vont parfois pouvoir trouver leur compte sur ce support.

Ne négligeons pas cette nature : moineaux, lézards, mousses, lichens, sont là, installés dans nos villes, nous rappellent que la nature s'installe par tous les moyens. Elle reste pourtant fragile, aux premières lignes face aux pollutions. Surveillons-la, observons-la, et aidons-la, car cette nature dite « de proximité », égaye quotidiennement nos villes.





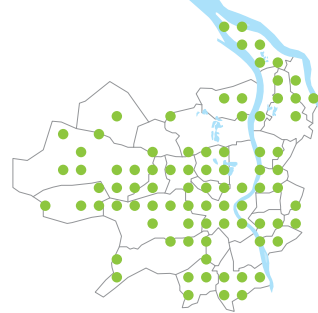
● ZOOM SUR...

La pipistrelle commune

STATUT : PROTÉGÉ

Quel est cet animal silencieux qui inlassablement tournoie au-dessus des jardins, les belles soirées d'été, sans avoir l'air de savoir où il va ? Une chauve-souris bien sûr. Mais encore ? Une pipistrelle sans doute ! À elle seule, Bordeaux Métropole accueille 17 espèces de chiroptères* sur les 34 présentes en France.

Toutes sont protégées par la loi. Et pour cause, elles rendent d'inestimables services à l'Homme en se nourrissant d'insectes,



à commencer par les moustiques, et sont paradoxalement la cible des pires croyances. Parmi elles, la pipistrelle commune est sans conteste la plus abondante. Très liée au patrimoine bâti, elle trouve souvent refuge dans les vieux bâtiments. La moindre fissure lui est favorable. Attention donc de lui en laisser quelques-unes ! Elle y passera la journée en attendant les premières heures de la nuit pour aller s'alimenter.

*Voir glossaire p.76



● ZOOM SUR...

Le lézard des murailles

STATUT : PROTÉGÉ

Se faufilant le long des murs, se cachant sous les pierres, où il reste de longues minutes dans une immobilité déconcertante, le lézard des murailles est bien sûr le reptile le plus connu et le plus répandu.

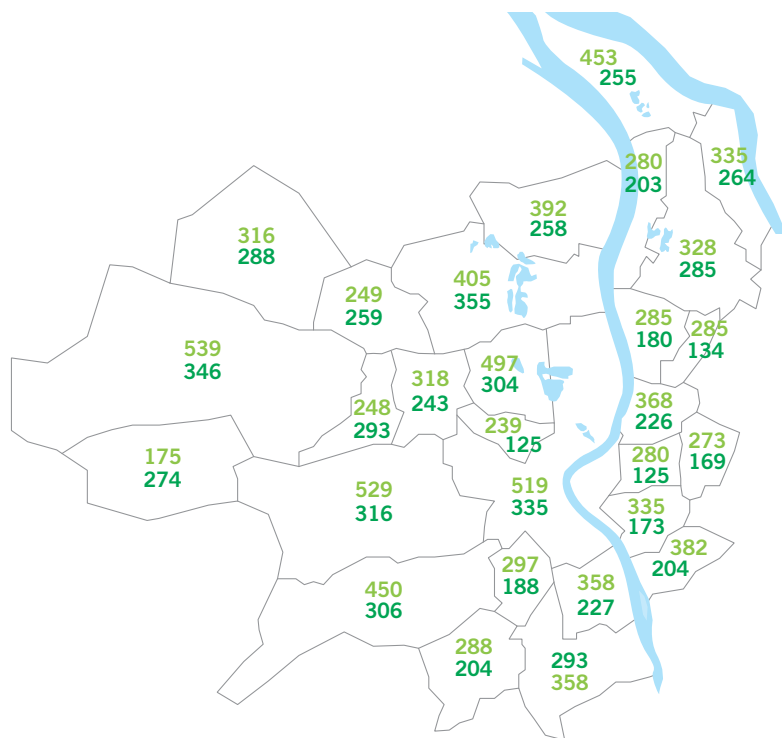
Friand de tout type d'invertébrés qu'il recherche autour des pierres, il passe sa vie sur un petit territoire. Pourvu qu'il y trouve de bons coins

ensoleillés, des anfractuosités pour se cacher et de quoi manger, il sera bien.

N'hésitez pas à installer quelques pierres dans votre jardin, vous ferez son bonheur. Les premiers froids venus, il se réfugiera dans un recoin bien dissimulé, pour entrer dans une torpeur hivernale de laquelle il ne sortira pas tant qu'il fera froid.



COMBIEN D'ESPÈCES DANS MA COMMUNE ?



Nombre d'espèces présentes sur chaque commune de Bordeaux Métropole pour les principaux groupes faunistiques.



Nombre d'espèces présentes sur chaque commune de Bordeaux Métropole pour les principaux groupes floristiques.

	Oiseaux nicheurs	Oiseaux hivernants	Mammifères terrestres	Chiroptères*	Rhopalocères*	Odonates*	Reptiles	Amphibiens	Flore
Ambarès-et-Lagrave	93	117	16	8	29	18	6	9	320
Ambès	71	78	17	9	26	23	6	9	432
Artigues-près-Bordeaux	54	50	10	4	30	15	2	8	259
Bassens	63	79	10	4	16	7	3	8	277
Bègles	59	94	8	6	32	29	4	6	292
Blanquefort	103	122	24	11	49	42	6	10	386
Bordeaux	88	143	19	4	47	36	8	10	502
Bouliac	58	62	14	6	36	25	4	5	366
Bruges	85	126	23	6	40	29	8	8	483
Carbon-Blanc	47	55	5	1	17	4	2	4	269
Cenon	45	52	6	3	18	1	1	3	270
Eysines	69	88	24	5	35	16	4	6	299
Floirac	57	59	10	8	25	15	2	5	324
Gradignan	64	69	9	6	35	16	2	6	273
Le Bouscat	44	48	3	2	17	5	2	7	231
Le Haillan	75	79	28	8	63	29	6	8	242
Le Taillan-Médoc	71	74	21	7	55	25	6	6	239
Lormont	69	79	8	7	39	29	5	9	357
Martignas-sur-Jalle	79	62	17	6	54	46	7	7	168
Mérignac	85	102	23	10	59	32	8	9	503
Parempuyre	97	82	18	6	28	20	6	7	372
Pessac	89	107	14	6	51	39	7	9	426
Saint-Aubin de Médoc	76	64	18	5	60	45	9	9	301
Saint-Louis de-Montferrand	62	84	22	7	19	6	3	9	268
Saint-Médard-en-Jalles	91	96	26	9	63	50	10	9	511
Saint-Vincent-de-Paul	100	101	19	4	24	14	3	4	324
Talence	62	76	7	1	21	15	4	3	288
Villenave-d'Ornon	84	105	22	7	42	30	7	8	340
Bordeaux Métropole	143	192	34	17	83	59	14	13	1 260

Le tableau ci-dessus présente le nombre d'espèces présentes sur chaque commune pour les principaux groupes.

*Voir glossaire p.76

A small brown bird with streaked feathers is perched on the edge of a shallow, light-colored stone bird feeder. The feeder is filled with a mix of seeds, including dark sunflower seeds and yellow corn kernels. The bird is looking to the right. The background consists of several weathered wooden logs and out-of-focus green foliage, suggesting a natural, outdoor setting.

**COMMENT AGIR
SIMPLEMENT
POUR LA
BIODIVERSITÉ ?**

Des préconisations simples à mettre en place chez soi en faveur de la biodiversité

On l'a vu, la nature prend ses aises partout. Et si la biodiversité est moindre en pleine ville, elle est aussi parfois différente. Toutes ces plantes, tous ces animaux, présentent diverses aménités*.

Ils jouent un rôle culturel important tout d'abord. Le chant des oiseaux, le parfum des fleurs... animent notre quotidien, le plus souvent à notre insu, mais consciemment aussi. Il est impensable de concevoir un habitat sans ces composantes essentielles.

La nature joue également un rôle sanitaire, limitant maladies, infections, par le recyclage permanent de toutes les matières vivantes, par la règle d'or de la proie et du prédateur.

La filtration des eaux, l'absorption du CO₂, la régulation des espèces... sont autant de services que l'on doit à la nature, auxquels l'Homme a tenté de se substituer, sans jamais parvenir à la même efficacité.

Mais après tout, cette nature existe aussi en tant que telle, fruit d'un équilibre subtil entre toutes les espèces. Cette cohabitation mérite toute notre attention et notre respect.

Les pages suivantes vous guideront vers quelques actions simples que vous pouvez mettre en œuvre chez vous, dans votre jardin, sur votre balcon, afin de garantir un peu de place pour la biodiversité de proximité. Agir pour la nature, c'est agir comme citoyen, pour le bien commun, pour le patrimoine de tous.

Nichoirs et mangeoires

Pourquoi installer des nichoirs ?

Le rôle premier d'un nichoir est de suppléer le manque de cavités naturelles dans un environnement fortement transformé par l'Homme : destruction des haies, jeunes plantations urbaines pour remplacer les arbres morts, architecture évoluant vers des bâtiments de plus en plus lisses en béton, verre, acier et PVC.

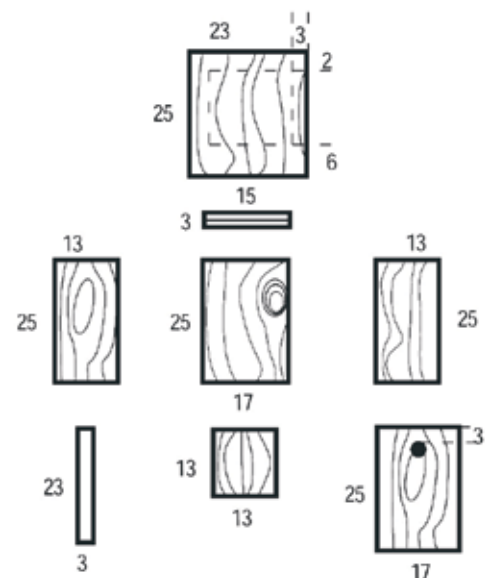
Mais quel plaisir aussi que procure la vue d'un nourrissage ! Les jeunes mésanges charbonnières, par exemple, reçoivent en moyenne 30 à 70 becquées par jour. Avec 5 à 8 jeunes (parfois plus) par nichée, imaginez le nombre d'observations possibles pendant les 15 à 18 jours de nourrissage !

Quels modèles de nichoirs ?

Seuls les oiseaux cavicoles* se reproduisent dans un nichoir. Inutile d'espérer y attirer pinsons, verdiers ou autres espèces du genre. C'est avec les mésanges charbonnières ou bleues que vous aurez le plus de chances de voir votre nichoir occupé, que vous habitiez en ville ou à la campagne.

Ci-dessous le plan d'un nichoir à mésange. Petit trou pour la mésange bleue 28 mm de diamètre, grand trou pour la charbonnière 32 mm de diamètre !

Vous souhaitez installer des nichoirs pour chouettes, sittelles, gobemouches, rougequeues... ? Renseignez-vous sur www.lpoaquitaine.fr



* Voir glossaire p.76



Quand et où installer mes nichoirs ?

Préférez l'automne ou le début de l'hiver, car certains oiseaux recherchent très tôt les sites favorables.

D'une manière générale, privilégiez l'orientation du trou d'envol vers le sud ou l'est afin d'éviter que la pluie ne rentre par l'ouverture. Placez une ou deux chevilles dans un mur, puis fixez le nichoir à l'aide de vis à bois. Contre un arbre, évitez de l'abîmer avec des clous en utilisant de préférence du fil de fer galvanisé ou du fil de cuivre, à repositionner chaque année, car l'arbre continue sa croissance !

Enfin et dans tous les cas, pensez à vérifier l'état de la fixation une fois par an, afin que le nichoir ne tombe pas sous les rafales avec une couvée à l'intérieur !

La mangeoire

La mangeoire ne sert qu'à nourrir les oiseaux pendant la période hivernale. Privilégiez des graines de tournesol issues de l'agriculture biologique, appréciées par une grande majorité d'oiseaux. Évitez les mélanges de graines si vous n'êtes pas certains de leur contenu. On y trouve parfois des graines de plantes invasives qui risquent de germer dans votre jardin.

Grâce à la mangeoire, vous apportez votre aide aux oiseaux lors d'une période difficile, et dans un milieu, la ville, où les ressources alimentaires ne sont pas toujours abondantes.

C'est aussi l'occasion de les voir de près et d'apprendre à les reconnaître !

Abris pour la faune

Si l'on pense surtout aux nichoirs pour abriter les oiseaux, on oublie aussi souvent qu'il existe de multiples façons d'apporter son aide au reste de la faune. Papillons, abeilles, coccinelles, hérissons, lézards, couleuvres... apprécieront de trouver près de chez vous un petit abri.



L'abri à hérisson

Le hérisson d'Europe est un routinier. Lorsqu'il a trouvé son territoire, il en fera le tour inlassablement chaque nuit, en quête de nourriture, passant souvent aux mêmes endroits aux mêmes heures. Limaces et autres invertébrés sont au menu de ses festins. Le jour, il est tapi dans un abri attendant patiemment les heures nocturnes pour ses déambulations.

Réaliser un abri à hérisson, rien de plus simple ! Une petite cagette recouverte d'une bâche puis dissimulée sous un tas de bois lui plaira sûrement ! Tapissez le fond de feuilles mortes, ne laissez qu'une petite entrée d'une quinzaine de centimètres, et surtout n'essayez pas de l'ouvrir pour savoir s'il est dedans, tout particulièrement en hiver. Pendant cette période, les hérissons sombrent dans une profonde léthargie. Tout ralentit : température, rythme cardiaque, respiration... c'est l'hibernation. S'il est réveillé, il s'activera et puisera dans ses réserves, qui ne lui permettront plus de finir l'hiver.



L'hôtel à insectes

Vous en avez sûrement entendu parler, l'hôtel à insectes est là pour attirer toutes les petites bêtes qu'on n'aime habituellement pas voir chez soi ! Et à tort, car elles sont d'excellents auxiliaires du jardin, mangeant les pucerons, pollinisant les fleurs, alimentant les oiseaux ! Alors oui, attirez-les chez vous !

L'essentiel des abris que l'on peut installer pour les insectes concernent les abeilles solitaires. Il faut dire que sur près de 1000 espèces d'abeilles en France, une seule est vraiment connue : l'abeille domestique. Nom de code : *Apis mellifera*. C'est elle qu'on élève, c'est elle qui fabrique le miel, et c'est elle qui pollinise... 30 % des plantes sauvages. Et les 70 % restants ? Sauver les abeilles, c'est sauver l'extraordinaire diversité de leur famille.

Les abris à chauves-souris

Les chauves-souris utilisent également des abris spécifiques, à positionner sur un arbre ou sur une façade.

Renseignez-vous auprès du Groupe Chiroptères Aquitaine www.gca-asso.fr

Le tas de compost

D'un point de vue écologique, le compost permet la restitution des matières organiques au sol sous forme assimilable par les plantes et les animaux. Si ce vieux chêne est si beau, c'est parce que le sol est riche, et s'il est riche, c'est parce que d'autres vieux chênes sont morts ici et s'y sont décomposés ! Il s'agit d'un cycle naturel, et nous aurions tort de nous séparer de nos déchets verts alors qu'ils profiteront directement à notre jardin !

S'il est parfois préférable d'organiser son compost dans un réceptacle adapté, souvent sous forme de container, on peut tout aussi bien entasser ses déchets dans un coin



de son jardin. La décomposition entraîne une hausse de la température qui sera profitable aux reptiles et petits mammifères qui viendront s'y nourrir et s'y abriter.

Le purin

Répulsif naturel contre les pucerons et les acariens, le purin d'orties sert aussi d'engrais naturel car il stimule la croissance des plantes et en fortifie les défenses naturelles.

Le purin d'orties est facilement réalisable chez soi. Pour cela, mélangez 1 kg de jeunes pousses d'orties hachées avec 10 litres d'eau de pluie (l'eau du robinet contenant du chlore diminue l'effet du purin). Le mélange doit macérer pendant au moins une semaine, et être remué tous les jours. La macération est terminée lorsqu'il n'y a plus de bulles dans le mélange. Pour cette préparation, utilisez un récipient en plastique ou en terre mais pas en métal, et conservez-la dans un lieu sombre et aéré.

Une fois filtré, le purin s'utilise dans l'arrosage des plantes comme engrais, ou en pulvérisation sur le feuillage pour lutter contre les parasites. En ce qui concerne la pulvérisation, le purin doit être dilué : un litre de purin pour 10 litres d'eau, afin de ne pas brûler la plante. Les feuilles broyées, récupérées après la filtration, sont très bonnes pour l'activation d'un composteur.

Le purin peut se réaliser avec d'autres plantes comme la prêle, la consoude ou la lavande.



La fauche tardive

Une multitude d'invertébrés vit dans la pelouse de nos jardins. Elle dépend de la présence des autres invertébrés et des végétaux. Faucher tardivement permet aux plantes de mener à terme leur cycle de reproduction, mais assure aussi à ce cortège d'insectes un habitat toute l'année. À leur tour, ils pourront donc nourrir les mammifères, oiseaux, amphibiens et reptiles.

Pour conserver une pelouse attractive, il est préférable de ne la faucher qu'une ou deux fois par an en fin d'automne. Rien ne vous empêche toutefois d'y aménager une allée tondue au milieu pour vous rendre à votre potager ou à votre compost !

La tonte de la pelouse

Les tontes répétées et la fauche sont des moments traumatisants pour les animaux peuplant notre gazon. Ils tentent, et à raison d'ailleurs, de s'éloigner au plus vite du vacarme de la machine. Mais si celle-ci circule de la périphérie vers le centre de la pelouse, les insectes auront tendance à se concentrer au milieu et finir inéluctablement en charpie. Des solutions pleines de bon sens existent pour éviter ce massacre à petite échelle : partir du centre et rejoindre la périphérie ou sillonner la pelouse de long en large en direction d'une bordure.



L'élagage

L'élagage en ville est souvent une nécessité mais quelques règles sont à respecter si on ne veut pas causer de tort aux animaux occupant les arbres. Pensez tout d'abord à vérifier qu'aucune nichée n'est installée dans l'arbre que vous souhaitez couper. Les rapaces nocturnes, comme la chouette hulotte, peuvent pondre leurs œufs très tôt dans l'hiver, dès le mois de janvier. La meilleure période d'élagage est donc en automne ou début d'hiver, avant l'arrivée du froid et surtout des premières gelées. L'arbre étant en repos végétatif, ses réserves énergétiques seront maintenues.

Les arbres morts

Les arbres morts sont tout aussi précieux pour l'environnement que les arbres vivants. Ils abritent une faune spécifique : les saproxylophages, qui ne consomment que du bois mort. Ils décomposent efficacement la matière morte qui fertilisera le sol. De nombreux oiseaux cavernicoles⁷ et les chiroptères⁸ investissent volontiers les nombreuses cavités qui parcourent les arbres en fin de vie.

Afin de limiter le danger que peut créer un arbre mort, il est possible d'enlever les grosses branches pour éviter qu'elles ne tombent.

⁷Voir glossaire p.76

Le paillage

Dans la nature, les sols nus n'existent pas ; la végétation reprend automatique sa place après chaque perturbation qui aura dénudé la terre. Notre façon de cultiver, que ce soit dans des champs de plusieurs hectares ou dans notre potager, est fortement productrice de sols nus soumis aux intempéries et à l'érosion.

Pour remédier à l'appauvrissement des sols, une technique simple et naturelle existe : le paillage. Il s'agit de recouvrir le sol de matériaux organiques pour le nourrir et le protéger. Ces matériaux sont déposés au pied des plantes dans les massifs, le potager, les haies, le verger ou toute autre plantation même en pot.

Le paillage a de nombreux avantages

Limiter les arrosages. Sur un sol nu, le phénomène d'évaporation est trois fois plus important que sur un sol couvert. La transpiration de la plante est également accrue en été lorsque les températures augmentent réchauffant ainsi ses racines. Le paillage permet d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité du sol.

Limiter le désherbage. La couverture végétale empêche la lumière d'atteindre la surface du sol ce qui ne permet pas aux plantes adventices (mauvaises herbes) de germer et de se développer. Il faut toutefois désherber (à la main) avant d'installer le paillage car ce n'est pas un désherbant.

Créer un refuge propice aux insectes auxiliaires. L'insecte a un effet bénéfique pour l'environnement de l'Homme dans la mesure où il lutte efficacement contre les insectes destructeurs des végétaux que consomme l'être humain ou dont il fait usage.



Améliorer la structure du sol et la croissance des végétaux. En utilisant un paillage organique (reste de tonte ou de fauche, foin, feuilles mortes) qui finira par se décomposer en humus, vous enrichissez votre sol et augmentez sa fertilité, ce qui permettra à vos fruits et légumes de se développer plus rapidement et plus facilement.

Favoriser la vie dans le sol. La quantité d'invertébrés va augmenter grâce à l'apport de matière organique à décomposer. Ceci permettra une décomposition plus rapide et l'apport de nourriture aux plantes sera lui aussi amélioré. Les vers de terre feront le travail de labour du sol à votre place, rendant votre action plus facile voire inutile.

Limiter le danger des piscines

Milieux entièrement artificiels, les piscines attirent toutefois certaines espèces sauvages. L'été, pendant les périodes de sécheresse, il n'est pas rare de voir des hirondelles venir boire dans les piscines. Certains amphibiens peuvent également venir y pondre lorsqu'elles sont laissées à l'abandon ou peu entretenues.

Or les piscines creusées constituent un danger pour les petits animaux. Crapauds, salamandres, hérissons, attirés par l'eau pour pondre ou pour boire, peuvent s'y retrouver bloqués, ne trouvant pas d'accès pour remonter : une petite planche posée

sur les marches jusqu'au rebord leur servira à sortir facilement.

Les insectes se noient régulièrement dans les eaux tournoyantes des piscines. Pour les sauver, il suffit simplement de laisser un objet flotter à la surface de l'eau, les insectes y trouveront refuge et reprendront leur envol.

L'éclairage des piscines de nuit est également mortel pour une grande quantité d'insectes nocturnes. Aussi est-il préférable de n'éclairer que si cela est réellement nécessaire.

L'abandon des produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires, insecticides, herbicides, nous simplifient la vie dans l'immédiat. Certes ! Mais à long terme tous ces produits sont dangereux pour notre santé et pour l'équilibre des écosystèmes. Contaminant notre alimentation et éradiquant tout un maillon des chaînes alimentaires, les insecticides ont causé l'apparition de maladies graves chez l'Homme et le déclin de nombreuses espèces telles que les hirondelles qui ne trouvent plus de nourriture dans nos territoires pollués.

Ces changements sont d'autant plus remarquables que certaines espèces comme les abeilles domestiques, productrices de miel, se portent mieux en ville qu'à la campagne, milieu où les produits phytosanitaires sont encore trop utilisés en agriculture conventionnelle.

Grâce aux propositions qui vous sont suggérées (paillage, abris pour la faune...), vous devez pouvoir abandonner totalement ces produits dans votre jardin !

Les moustiques

En ville ou à la campagne, les moustiques sont le pire cauchemar de nos soirées d'été. Ils pondent leurs œufs dans l'eau stagnante.

Pour éviter de leur fabriquer des sites de pontes en plus de ceux qui existent naturellement, pensez à vider l'eau des arrosoirs, seaux, pots de fleurs, pneus, jouets des enfants etc.

Ces points d'eau peuvent être dangereux pour les insectes qui s'y noient en venant boire. En les supprimant ou en les vidant régulièrement vous gagnerez en tranquillité et les insectes en sécurité.



Les espèces exotiques et/ou envahissantes

Définition d'une espèce exogène

Se dit d'une espèce non indigène qui se trouve dans un milieu naturel qui n'est pas son milieu naturel d'origine et qui a été introduite par suite directe ou indirecte de l'activité humaine.

Définition d'une espèce envahissante

Espèce introduite, par erreur ou volontairement, dans un écosystème et qui peut engendrer des nuisances environnementales, économiques ou de santé humaine en perturbant son écosystème d'accueil, et nuire à la diversité biologique autochtone.

Qu'elles soient animales ou végétales, les espèces envahissantes causent de nombreux problèmes pour l'environnement et donc pour l'Homme.

Modification de milieux naturels, disparition d'espèces, dégradation d'aménagements anthropiques*, propagation de maladies ou d'allergies, sont autant d'effets négatifs induits par l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes. C'est pourquoi il ne faut pas relâcher d'animaux dans la nature, surtout des espèces exogènes (la loi est stricte à ce sujet) et privilégier la plantation d'espèces locales dans les jardins privatifs.

Présente sur le pourtour méditerranéen, la tarente de Maurétanie (photo) n'est pas originaire de Gironde. Les populations de la Métropole sont donc exotiques. Cependant, elles occupent une niche écologique vacante et n'ont donc peu ou pas d'impact sur d'autres espèces. Celle-ci n'est donc pas envahissante.

*Voir glossaire p.76

Espèces exotiques et/ou envahissantes : faune

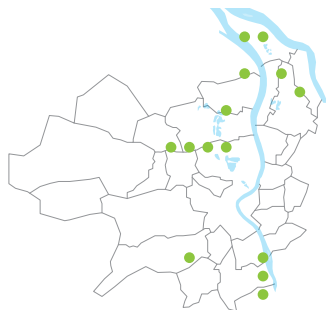
La quasi-totalité des espèces animales exotiques en France provient de l'activité humaine : pour l'agrément, le tourisme, l'élevage, de nombreuses espèces ont peu à peu colonisé notre région.

Les parcs de Bordeaux Métropole abritent un grand nombre d'espèces exotiques, pour la plupart relâchées par des particuliers. On retrouve ainsi de nombreux oiseaux d'eau tels que la bernache du Canada, l'ouette d'Égypte, le canard carolin, le canard mandarin, ou l'oie des neiges vivant dans ces lieux publics et largement nourris par les habitants.

Le raton laveur ou l'ibis sacré, eux, se sont échappés de parcs zoologiques et ont réussi à s'installer et survivre dans nos régions. L'ibis, reconnaissable à son plumage blanc et noir et son long bec recourbé, s'observe ponctuellement dans les marais du nord de l'agglomération. Le raton laveur progresse quant à lui au sein de la Métropole.

Le ragondin, tout d'abord élevé pour sa fourrure, a colonisé quasiment tous les milieux humides d'Aquitaine et de France. Jusqu'à présent, aucune technique n'a pu aboutir à une régulation efficace des populations. On le rencontrera dans les marais humides et sur les berges des cours d'eau ainsi que le long de la Garonne dans Bordeaux. À ne pas confondre avec la loutre d'Europe !

Le pigeon de ville, appelé pigeon biset, est considéré comme envahissant, et peut poser des problèmes sanitaires lorsque ses populations sont trop abondantes. De nombreuses techniques de gestion existent. La plus efficace et la moins traumatisante consiste en la pose de pigeonniers contraceptifs. Ils permettent de fixer une population à un endroit choisi, de la réguler en stérilisant les œufs et de contrôler l'état sanitaire des oiseaux.



Carte de répartition du raton laveur

Dans les années 1990, la mode était de posséder une **tortue aquatique** : la trachémyde écrite, plus connue sous le nom de tortue de Floride. Devenue trop grosse et trop encombrante, la tortue aux tempes rouges a été relâchée dans la nature. Son impact est difficilement mesurable mais elle pourrait entrer en compétition avec notre tortue d'eau douce locale : la cistude d'Europe, sur les places d'ensoleillement.

LE NOURRISSAGE DES CANARDS

Si l'on souhaite souvent nourrir les canards avec les restes de pain, n'oubliez jamais que cette alimentation mal adaptée est nuisible pour ces espèces. De plus, les débris de nourriture qui tombent au fond des plans d'eau provoquent des dérèglements dans la vie aquatique des mares.

Alors ayez le bon geste : observez la faune mais n'intervenez pas !

Espèces exotiques et/ou envahissantes : flore

L'horticulture, l'aquariophile, l'augmentation des trafics internationaux et surtout l'ornement conduisent à l'implantation sur notre territoire de nouvelles espèces. Près de 10 % de la flore de France est composée d'espèces exotiques.

Les plantes envahissantes sont souvent indicatrices de milieux perturbés. Les modifications que subissent les espaces naturels, telles que la pollution et l'artificialisation des milieux favorisent la prolifération des plantes exotiques envahissantes. Dans les milieux perturbés par l'Homme se recense le plus grand effectif de plantes exotiques mais ce sont les milieux humides qui subissent les plus grands préjudices dus à l'implantation de ces nouvelles venues.

SI JE NE VEUX PAS INTRODUIRE D'ESPÈCES EXOGÈNES

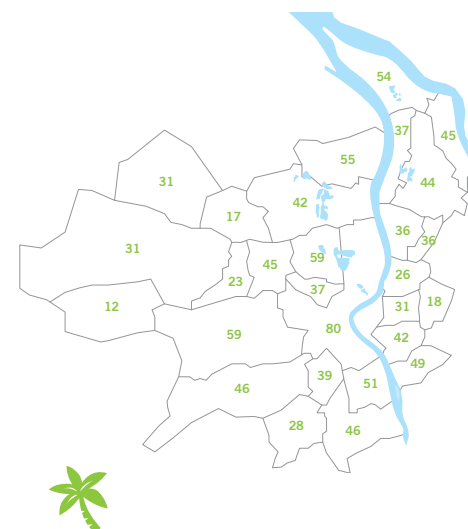
Des méthodes simples existent pour éviter d'introduire toujours plus de plantes exotiques dans nos milieux naturels.

Privilégiez des espèces locales dans vos plantations : le bambou ou l'herbe de la Pampa sont très à la mode chez les pépiniéristes mais sont à éviter !

Le bambou, une fois implanté est quasiment impossible à détruire et colonise très rapidement l'espace grâce à ses rhizomes. L'herbe de la Pampa, en plus de grandes quantités d'inflorescence en plumeau qui permettent la dissémination des graines au vent, possède un pollen très allergisant, nocif pour l'Homme.

La jussie et le lagarosiphon proviennent tous deux de vidanges sauvages d'aquariums et se sont tellement développés qu'il est devenu très difficile de les détruire et même de les contenir. En prenant peu à peu la place des plantes locales grâce à un système de reproduction très efficace, les milieux se banalisent et de nombreuses espèces disparaissent.

Les plantes envahissantes terrestres utilisent souvent les infrastructures humaines pour coloniser de nouveaux territoires, comme les grands axes routiers ou des chemins de fer. Ainsi des plantes comme le sénéçon du Cap, originaire d'Afrique du Sud sont présentes dans de nombreux milieux naturels.



Nombre d'espèces de plantes exotiques par commune



LES BALADES ESPÈCES DE MÉTROPOLE

Au fil des saisons, partez à la rencontre de la faune et de la flore en six itinéraires de découverte de la biodiversité.

1 OISEAUX NICHEURS

AVRIL À JUIN
DE LORMONT À CENON
13 KM (ALLER-RETOUR)

**2 PAPILLONS ET
LIBELLULES**

JUIN À AOÛT
DE GRADIGNAN À VILLENAVE-D'ORNON
4,4 KM (ALLER-RETOUR)

**3 REPTILES ET
AMPHIBIENS**

MARS À OCTOBRE
MARTIGNAS-SUR-JALLE
3,2 KM (BOUCLE)

4 MAMMIFÈRES

TOUTE L'ANNÉE
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
4,8 KM (BOUCLE)

5 OISEAUX HIVERNANTS

NOVEMBRE À FÉVRIER
DE EYSINES À BRUGES
14 KM (ALLER-RETOUR)

6 FLORE

AVRIL À SEPTEMBRE
BORDEAUX
2,2 KM (BOUCLE)



RETROUVEZ D'AUTRES
BALADES NATURE SUR

[www.bordeaux-metropole.fr/
balades-nature](http://www.bordeaux-metropole.fr/balades-nature)

Oiseaux nicheurs

BALADE DE LORMONT À CENON (BOUCLE VERTE)

- PÉRIODE FAVORABLE : avril à juin
- DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE ALLER-RETOUR : 13 km
- TEMPS DE MARCHÉ : 5 heures
- LIEU DE PARKING : parc de l'Ermitage à Lormont
- Possibilité de départ en BatCub depuis Stalingrad ou Quinconces jusqu'au bas Lormont, et retour par la Lianes 10 (arrêt Entre-deux-Mers) jusqu'à Stalingrad.



Faucon crécerelle



Martin-pêcheur d'Europe



Roitelet à triple bandeau

Cette promenade traverse les parcs des coteaux secs des bords de Garonne.

Depuis le parc de l'Ermitage, suivre le balisage de la Boucle verte vers Cenon.

Avec ses plans d'eau et ses boisements, le parc de l'Ermitage est un lieu qui a conservé une grande attractivité pour les oiseaux nicheurs. Le faucon hobereau, chasseur de libellules, y est visible à la belle saison. On y rencontre aussi quelques espèces de fauvelles paludicoles*, comme la bouscarle de Cetti. Difficile à observer, on la repère le plus souvent à son chant puissant qui semble dire « Je suis ? Je suis ? La bouscarle de Cetti ! ».

Les canards du plan d'eau sont, en revanche, des espèces exogènes pour la plupart.

En quittant le parc, on remonte sur les coteaux pour traverser le parc Palmer

à Cenon. Ses grands platanes fournissent de nombreuses cavités pour l'avifaune : étourneaux et pigeons sont les plus connus, mais on y trouvera aussi la sittelle torchepot ou le grimpeur des jardins, tous deux d'excellents grimpeurs.

Le sentier mène ensuite jusqu'au parc du Cypressat, inscrit Refuge LPO en 2011. De nombreux niochis y ont été installés et le parc est géré de toute autre manière que le précédent. Les pelouses y sont moins fauchées, les arbres morts conservés. On y rencontre tout le cortège des espèces de boisements : mésange, roitelet à triple bandeau, pic épeiche, vert et épeichette.

Entre les parcs, la faune trouve refuge sur les bâtiments et dans les maisons : rougequeue noir, moineau domestique, et même le faucon crécerelle !

* Voir glossaire p.76



LES ESPÈCES À OBSERVER

- Bouscarle de Cetti
- Chouette hulotte
- Faucon crécerelle
- Faucon hobereau
- Loriot d'Europe
- Martin-pêcheur d'Europe
- Mésange nonnette
- Pic épeiche
- Pic épeichette
- Pic vert
- Pouillot véloce
- Roitelet à triple bandeau
- Rougequeue à front blanc
- Rougequeue noir
- Serin cini

Papillons et libellules

BALADE À GRADIGNAN ET VILLENAVE-D'ORNON (BOUCLE VERTE)

- PÉRIODE FAVORABLE : juin à août
- DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE ALLER : 4 km
- TEMPS DE MARCHÉ : 2 heures 30
- LIEU DE PARKING : devant la Maison de la nature de Gradignan



Caloptéryx vierge



Flambé



Petit mars changeant

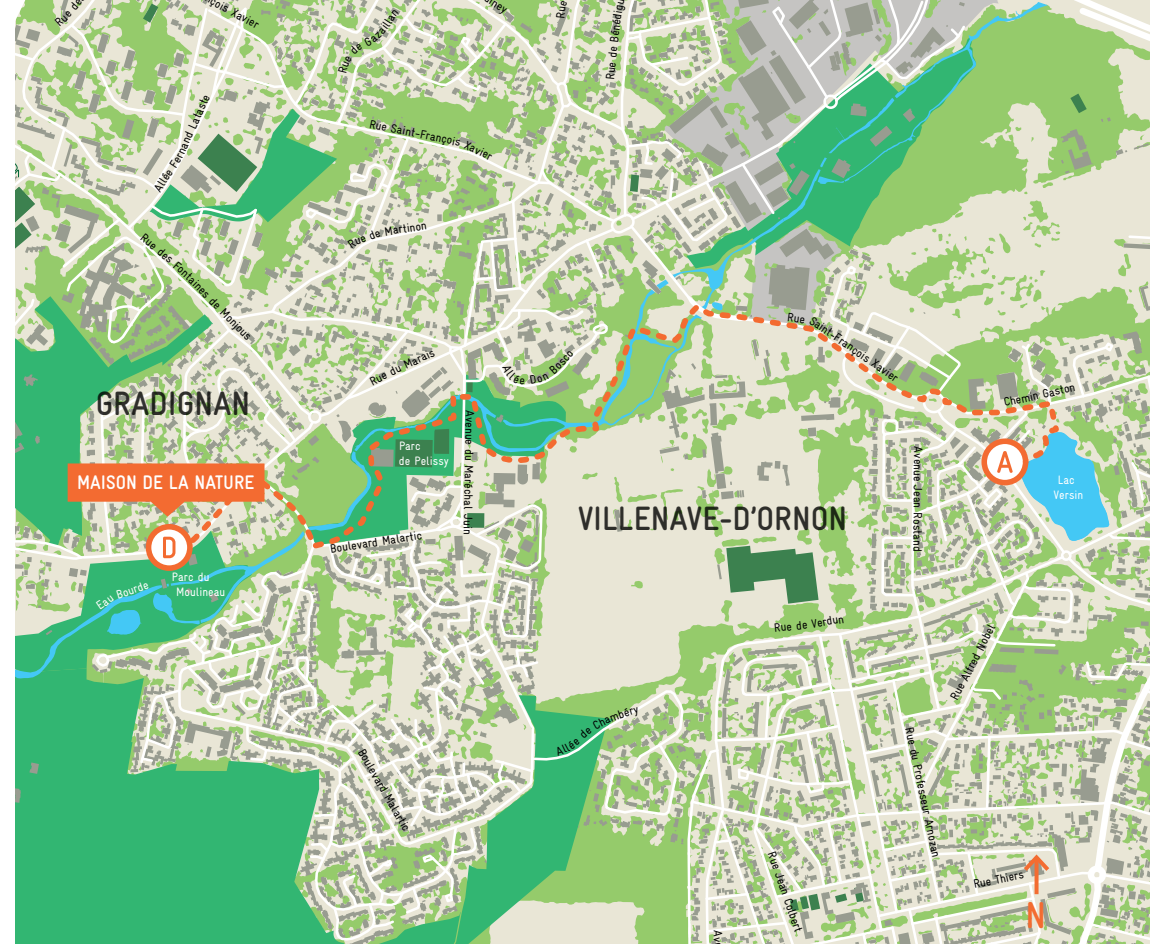
Cette promenade vous permettra de découvrir les papillons des bords de cours d'eau, ainsi que les libellules en eau vive et en bord d'étang.

Depuis le Prieuré de Cayac, suivre la rue de Poumey et rejoindre la Maison de la nature de Gradignan, que l'on ne manquera pas de visiter. Suivre la rivière de l'eau Bourde vers la gauche pour descendre le courant et retrouver le balisage de la Boucle verte. Les libellules sont nombreuses mais souvent discrètes. En bordure de jalle, les premières que l'on croise sont les caloptéryx. Ces petites demoiselles, souvent posées et les ailes repliées dans le dos, se distinguent par les couleurs métalliques de leur corps et par celle de leurs ailes. Chez le mâle du caloptéryx vierge, toutes les ailes sont d'un bleu-vert sombre. Chez le caloptéryx occitan, c'est la moitié seulement des ailes qui le sera, l'autre étant transparente. On les verra papillonner dans la végétation rivulaire, tandis que de plus grosses libellules arpenteront la surface de l'eau sans s'arrêter. Celles-ci sont plus difficiles à distinguer tant elles sont rapides. Sur le chemin et dans

les frondaisons des aulnes, peut-être aura-t-on la chance de croiser le petit mars changeant. Ce magnifique papillon aux reflets bleu-violet affectionne les rives fraîches des cours d'eau. Mais le plus commun est sans conteste le tircis, petit papillon brun et fauve caractéristique des sous-bois ombragés.

En atteignant le troisième pont sur la rue Saint François-Xavier, quittez la Boucle verte et prenez à droite jusqu'au rond-point (500 m), puis le chemin Gaston. Au bout de 200 m, vous trouverez sur votre gauche le lac Versin. Très entretenu, ses eaux stagnantes seront toutefois un habitat pour de nouvelles espèces de libellules, telle que l'anax empereur, bleue et verte, qui est aussi la plus grande libellule de France. C'est sur ses berges végétalisées qu'on pourra également observer la fragile ischnure élégante, petite demoiselle noire dont l'extrémité de l'abdomen présente un anneau bleu.

Enfin les talus et prairies sont aussi des lieux de chasse pour les libellules, et des habitats pour les papillons : azuré bleu, mégère, carte géographique ou tabac d'Espagne !



LES ESPÈCES À OBSERVER

Libellules

Aeschna affine
Aeschna bleue
Agrion jouvencelle
Anax empereur
Brunette hivernale
Caloptéryx hémorroïdal
Caloptéryx vierge
Ischnure élégante
Leste vert
Libellule à quatre taches
Libellule fauve
Nymphe au corps de feu

Orthétrum bleuissant
Sympétrum méridional
Sympétrum sanguin
Sympétrum strié

Papillons

Aurora
Azuré commun
Azuré des Nerpruns
Azuré Porte-Queue
Belle-Dame
Carte géographique
Citron
Collier de corail

Cuivré commun
Fadet commun
Flambé
Mégère
Myrtil
Paon du Jour
Piéride de la Moutarde
Piéride du Chou
Robert-le-Diable
Souci
Tabac d'Espagne
Tircis
Vulcain

Reptiles et amphibiens

LES LANDES DE PARQUEYRE À MARTIGNAS-SUR-JALLE

- PÉRIODE FAVORABLE : mars à octobre
- DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE (BOUCLE) : 3,2 km
- TEMPS DE MARCHÉ : 1 heure 30
- LIEU DE PARKING : rue de Nauplie (ligne bus 11, 82, 88 arrêt Nauplie)



Salamandre tachetée



Couleuvre à collier



Lézard vert

Pour pouvoir observer les reptiles et les amphibiens, il est important de respecter quelques règles simples. Pour les reptiles, la discrétion est de rigueur, ou ils fuiront avant que vous ne les ayez vus !

Dès les beaux jours de mars, les premiers serpents sortent de leur torpeur hivernale et se chauffent au soleil. On parle de thermorégulation. Non dérangés, ils se laisseront observer sans difficultés avec une paire de jumelles. Dans l'été ils seront plus discrets et seront à rechercher aux heures matinales.

Les amphibiens, pour la plupart, ont une activité crépusculaire. Munis d'une bonne lampe, vous pourrez prospecter les crastes et les pistes. C'est à la faveur de soirées humides pendant le printemps que vous aurez le plus de chances d'observer crapauds et tritons.

Remontez la rue de Nauplie jusqu'à la craste

neuve. Longez-la par la gauche. Les tritons, cachés dans la végétation le jour, s'activent la nuit. Les reptiles préféreront la lisière de la pinède, bien chauffée par le soleil du matin.

Au bout de 900 mètres, vous atteignez un carrefour de pistes forestières. Prenez à gauche jusqu'à la route, que vous emprunterez à droite sur 200 mètres avant de reprendre la piste à gauche.

Au bout de 400 mètres, vous croisez la vieille craste, puis un sentier sur la gauche.

Prenez-le pour longer la craste jusqu'à la rue de Nauplie.

Les espèces citées sont protégées par la loi ! Préservez-les, elles appartiennent à notre patrimoine.

LES ESPÈCES À OBSERVER

Reptiles

Couleuvre à collier
Couleuvre verte et jaune
Couleuvre vipérine
Lézard des murailles
Lézard vert occidental

Amphibiens

Crapaud épineux
Grenouille agile
Rainette ibérique
Rainette méridionale
Salamandre tachetée
Triton palmé



Mammifères

BOUCLE DU BOIS DES SOURCES À SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (BOUCLE LOCALE)

- PÉRIODE FAVORABLE : toute l'année
- DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE (BOUCLE) : 4,8 km
- TEMPS DE MARCHE : 3 heures
- LIEU DE PARKING : parking de l'espace Ball'enJall' (Bus Lianes 3 arrêt Gadret)



Les mammifères sont des animaux pour qui la discrétion n'est pas un vain mot. Pourtant ici, en pleine métropole, le Bois des sources accueille une belle diversité. S'y promener ne permettra pas souvent de croiser la route du renard ou celle de la genette, mais on y découvrira, avec un peu d'attention, les traces qu'ils laissent. Vous aurez plus de chances en préférant les heures vespérales (au coucher du soleil), car les mammifères sauvages sont le plus souvent nocturnes ou crépusculaires. Enfin des vêtements discrets et le silence seront de rigueur...

Depuis le parking, suivez le balisage pour réaliser la boucle par la forêt. Elle vous mènera le long des jalles fréquentées par la loutre.

Le bois est quant à lui habité par la genette, le blaireau ou le chevreuil. Munissez-vous d'un guide des traces d'animaux pour profiter pleinement des découvertes que vous ferez : les secteurs boueux pourront vous révéler la présence des animaux !

Enfin d'avril à octobre, les crépuscules vous permettront d'observer, chassant le long des lisières et sous les lampadaires, quelques chauves-souris. Impossible de déterminer les espèces de cette manière, mais munis d'une batbox, vous pourrez écouter leurs ultrasons...

Soyez équipés de bonnes chaussures ou de bottes à la mauvaise saison, afin d'aller relever les traces dans les zones boueuses !



LES ESPÈCES À OBSERVER

Mammifères terrestres

- Blaireau européen
- Chevreuil
- Écureuil
- Fouine
- Genette commune
- Hérisson d'Europe
- Loutre d'Europe
- Martre d'Europe
- Renard roux

POUR FAIRE UN MOULAGE D'EMPREINTE

MATÉRIEL : plâtre / moule (boîte de camembert, carton...) / eau / bol

- Nettoyez les abords de l'empreinte.
- Encercliez-la avec une bande de carton ou une boîte de camembert sans fond.
- Mélangez le plâtre et l'eau dans le bol pour obtenir une pâte épaisse et coulez-la dans l'empreinte.
- Après 15 minutes, démoulez l'empreinte que vous laisserez sécher 24 heures à la maison.
- Une fois le moulage bien sec et nettoyé, notez bien la date et l'endroit où il a été prélevé ainsi que l'espèce !

Oiseaux hivernants

BALADE DE EYSINES À BRUGES (BOUCLE VERTE)

- PÉRIODE FAVORABLE : novembre à février
- DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 14 km aller-retour
- TEMPS DE MARCHÉ : 5 heures
- LIEU DE PARKING : avenue du Taillan-Médoc à Eysines



Aigrette garzette



Faucon crécerelle



Chardonneret élégant

Rejoignez la piste cyclable Bordeaux-Lacanau et suivez le balisage de la Boucle verte.

Le faucon crécerelle chasse dans les prairies ouvertes. À la sortie de la piste cyclable, traversez l'avenue du Médoc pour rejoindre l'avenue du Moulin blanc et la remonter jusqu'à la jalle et le pont à 800 m.

Arrêtez-vous devant la jalle pour un temps d'observation. Les cultures sont utilisées en période de froid par les hérons, aigrettes, vanneaux huppés. Aux abords des fermes, on rencontre de nombreux passereaux qui s'alimentent dans les cultures et se réfugient dans les arbres : pinsons du nord, verdiers, chardonnerets, bruants zizi...

Au pont, on peut observer la bergeronnette des ruisseaux qui apprécie les cours rapides et les vieilles bâtisses où elle se perche volontiers.

Rebroussez chemin sur 500 m pour reprendre à gauche le chemin rural de l'Estey sur 600 m, et continuez la balade le long des exploitations agricoles pendant 2,5 km.

Quelques rapaces peuvent chasser sur ces terres ouvertes, buse variable, faucon crécerelle et occasionnellement le faucon émerillon.

Au niveau du rond-point, prendre le talus pour longer l'avenue des 4 ponts sur 1 km.

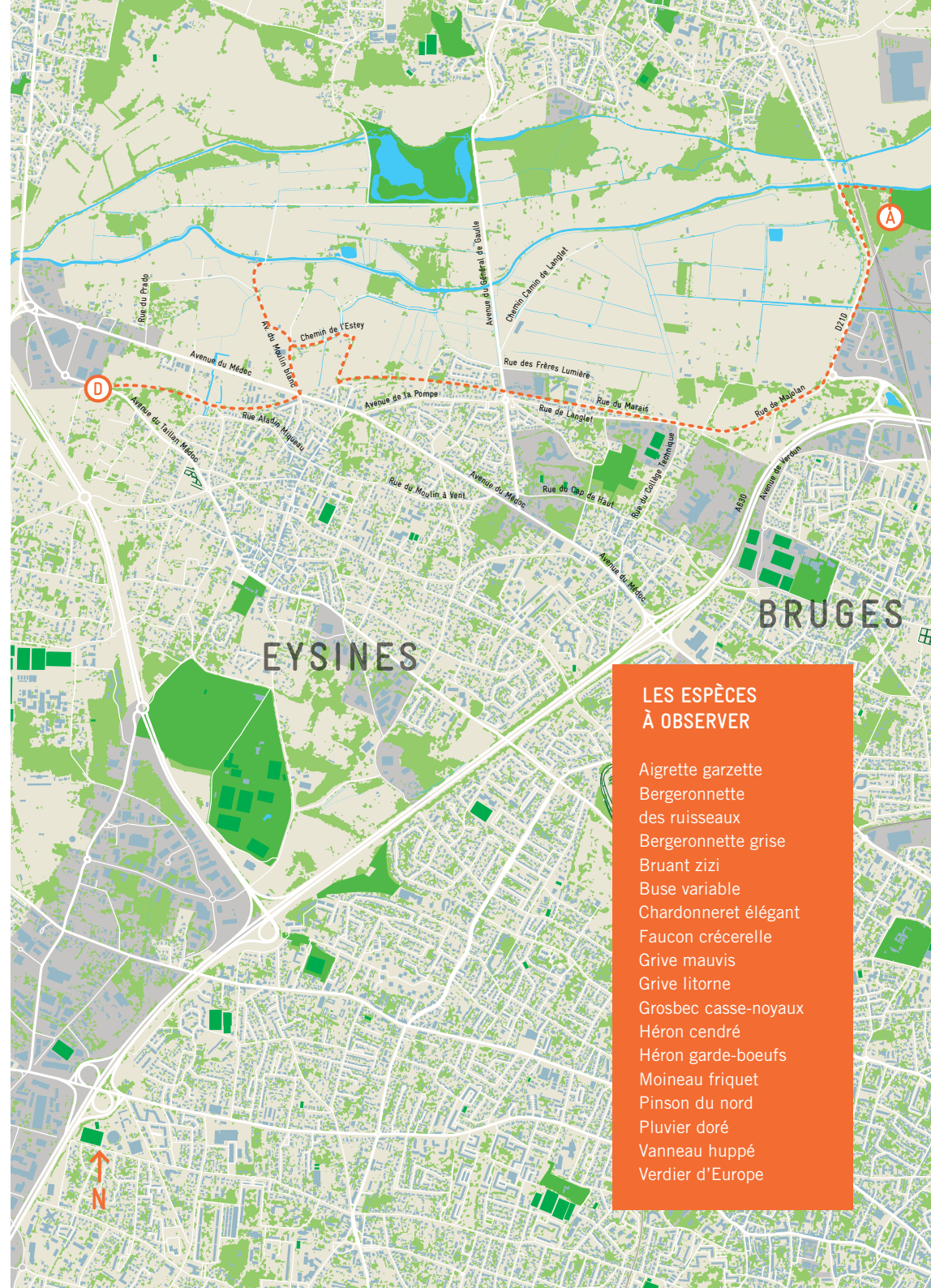
Vous pouvez poursuivre la découverte en traversant l'avenue des 4 ponts et en longeant la jalle jusqu'à l'entrée de la Réserve Naturelle des marais de Bruges à 450 m (attention en traversant la voie ferrée). De nombreuses espèces y sont observables et vous pouvez être accompagnés.

Munissez-vous d'une paire de jumelles pour profiter de cette promenade.

Les oiseaux seront souvent discrets.

Pour les observer, guettez la cime des arbres pour les rapaces, et les prairies et labours pour les passereaux ou les limicoles*. Souvent mimétiques*, même des rassemblements importants peuvent passer inaperçus !

* Voir glossaire p.76



LES ESPÈCES À OBSERVER

- Aigrette garzette
- Bergeronnette des ruisseaux
- Bergeronnette grise
- Bruant zizi
- Buse variable
- Chardonneret élégant
- Faucon crécerelle
- Grive mauvis
- Grive litorne
- Grosbec casse-noyaux
- Héron cendré
- Héron garde-boeufs
- Moineau friquet
- Pinson du nord
- Pluvier doré
- Vanneau huppé
- Verdier d'Europe

Flore

PARC DES BERGES DU NORD À BORDEAUX

- PÉRIODE FAVORABLE: de juin à septembre
- DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE (BOUCLE): 2,2 km
- TEMPS DE MARCHE: 1 heure
- LIEU DE PARKING: avenue du docteur Schinazi (Tram B Berges de la Garonne)

Depuis l'arrêt de tram, entrez dans le parc des Berges du Nord. Vous pourrez y effectuer une boucle le long de ce petit parc en bordure du fleuve, depuis le pied du pont d'Aquitaine au sud jusqu'au château d'eau au nord.

Sa proximité avec la ville en fait un lieu facile d'accès, mais sa situation en bordure du fleuve, et son aménagement particulier lui confèrent beaucoup d'attrait.

C'est l'un des 10 Refuges LPO de la ville de Bordeaux. Cet espace est géré de manière à conserver et améliorer la biodiversité. On y rencontrera néanmoins un certain nombre d'espèces exogènes (voir p.55), vestiges d'un passé récent où l'acclimatation de plantes ornementales originaires de pays lointains était de mode. Cependant, quelques espèces remarquables peuvent être observées dans ce parc.

En bordure de fleuve, on remarquera une zone boisée entre le fleuve et l'endiguement. C'est la ripisylve. Il s'agit d'une formation d'arbres adaptés à ce sol humide parfois inondé. L'aulne glutineux et le frêne en sont les principaux représentants. C'est sous cette strate arborée qu'on trouvera une flore herbacée caractérisée par la présence de l'iris des marais, qui donna l'emblème de la fleur de lis à la royauté française quand Clovis, après s'être caché derrière un champ

d'iris, aurait remporté une grande bataille. C'est là aussi, grâce à la présence du fleuve et l'influence de l'océan, qu'on trouvera la rare angélique des estuaires, qui fleurit au cœur de l'été.

Sur les pelouses, on pourra rechercher quelques espèces communes comme l'achillée millefeuilles. Son nom lui vient de la légende qui raconte qu'Achille, blessé, se soigna avec cette plante, dont les vertus antiseptiques sont bien connues.

La chelidoine, que l'on recherchera le long des murs, est aussi appelée herbe à verrues. Son nom est presque un anagramme de « Delichon », nom scientifique de l'hirondelle de fenêtre. L'histoire veut que cette espèce, pour donner la vue à ses poussins, leur froterait les yeux avec le suc jaune de cette plante. Histoire erronée bien sûr, quand on sait que le caractère caustique de ce suc est utilisé pour détruire les verrues...

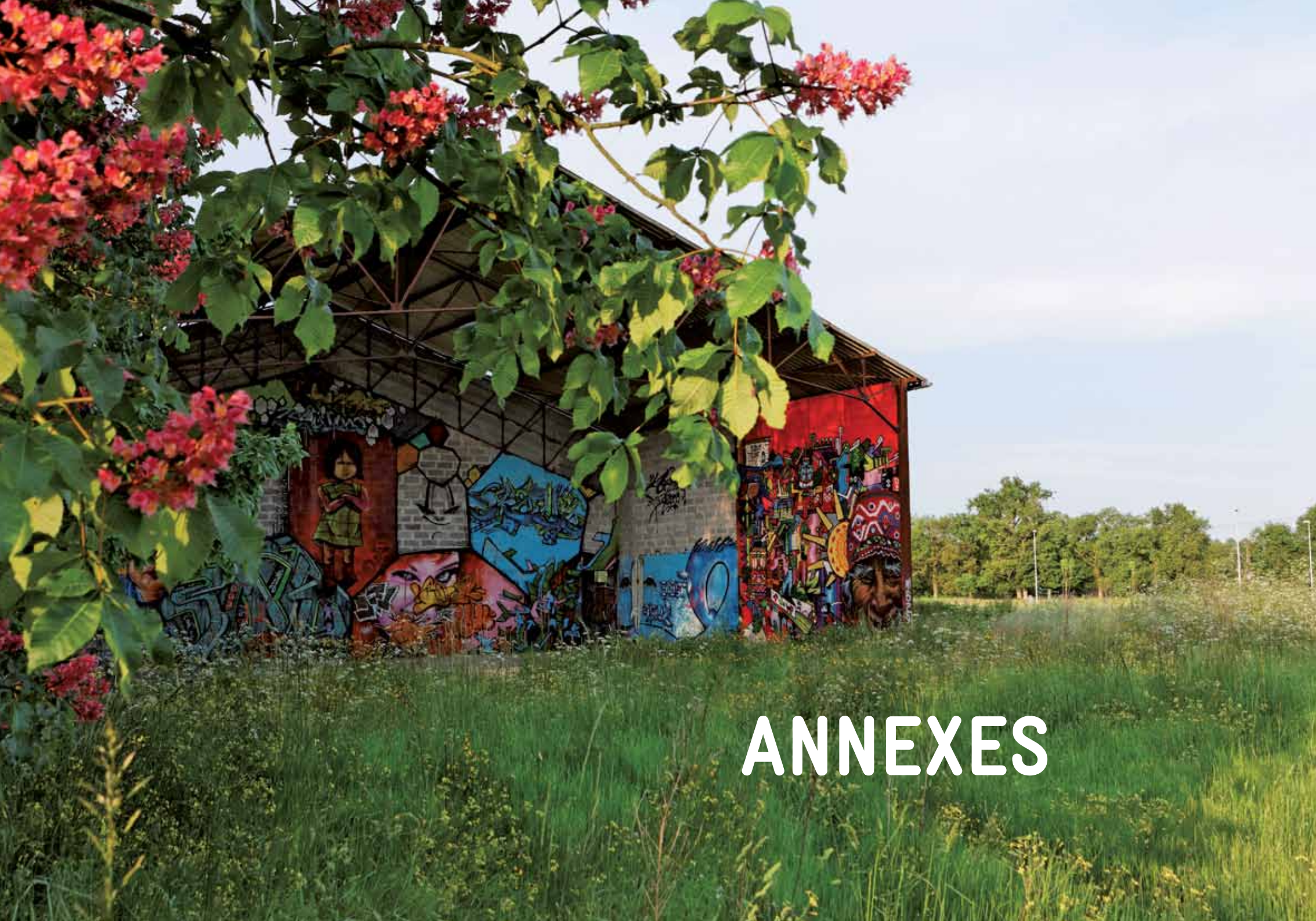
Naturellement, pas question de cueillir une fleur d'une espèce protégée !
Mais qu'en est-il des autres ?
N'oubliez pas qu'une fleur coupée ne produira pas de graines, ne nourrira plus d'insectes, et fanera vite !
Ayez le bon réflexe : pour un souvenir, faites une photo !

LES ESPÈCES À OBSERVER

Achillée millefeuilles
Angélique des estuaires
Bardane
Bryone dioïque
Bugle rampante
Cardamine des marais
Cardamine des prés
Cardère
Chelidoine
Coquelicot
Morelle Douce-amère
Ficaire
Geranium des pyrénées
Geranium molle
Iris des marais
Laîche hérissée
Orge des rats
Oxalis corniculé
Pervenche
Pied de veau
Populage des marais
Prunellier
Raisin d'Amérique
Roseau
Rumex aggloméré
Saponaire officinale
trèfle douteux
Véronique de Perse

Parmi les plantes exogènes, on peut distinguer le Phytolacca, aussi appelé Raisin d'Amérique. Introduit en France depuis Bordeaux à partir du XVII^e siècle notamment pour la teinture qu'on en produisait, il occupe aujourd'hui une grande partie de la Gironde, où il affectionne les terrains vagues.





ANNEXES

Glossaire

AMÉNITÉS

Ensemble des aspects bénéfiques de la nature, qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables monétairement.

ANTHROPIQUE

Qui est en rapport avec l'espèce humaine, qui est causé par l'Homme.

CAVERNICOLE

Se dit d'une espèce vivant ou se reproduisant dans les cavernes.

CAVICOLE

Se dit d'une espèce qui occupe une cavité, notamment pour la reproduction chez les oiseaux.

CHIROPTÈRE

C'est le nom scientifique pour nommer l'ordre des chauves-souris. Il dérive du grec et signifie « main ailée ».

ENDÉMIQUE

Se dit d'une espèce ou d'un groupe d'espèces dont la présence naturelle est limitée géographiquement à un territoire donné. L'angélique des estuaires est endémique du littoral atlantique français.

LIMICOLE

Se dit d'un petit échassier chassant dans les milieux vaseux, limoneux.

MARNE

La marne est une roche sédimentaire dans laquelle on trouve un mélange d'argile et de calcaire. Elle s'est formée dans les fonds océaniques.

MIMÉTISME CRYPTIQUE

Méthode d'imitation des éléments environnants, permettant à une espèce d'échapper visuellement à ses prédateurs.

ODONATE

C'est le nom scientifique pour nommer l'ordre des libellules.

PALUDICOLE

Se dit d'une espèce vivant ou se reproduisant dans les milieux marécageux.

RHOPALOCÈRE

C'est le nom scientifique pour nommer le sous-ordre des papillons de jour. Les papillons de nuit sont appelés les hétérocères.

SEPANSO

Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest.

TAXON

Terme utilisé en biologie pour regrouper toutes les espèces d'un même rang. On parle dans ce livret des taxons suivants : oiseaux, mammifères, chiroptères, rhopalocères, odonates, reptiles, amphibiens et flore.

Les espèces présentes sur Bordeaux Métropole

*Protection nationale

OISEAUX NICHEURS (HORS ESPÈCES EXOGÈNES)

Accenteur mouchet
*Prunella modularis**
Aigrette garzette
*Egretta garzetta**
Alouette des champs
Alauda arvensis
Alouette lulu
*Lullula arborea**
Autour des palombes
*Accipiter gentilis**
Bécassine des marais
Gallinago gallinago
Bergeronnette des ruisseaux
*Motacilla cinerea**
Bergeronnette grise
*Motacilla alba**
Bergeronnette printanière
*Motacilla flava**
Bihoreau gris
*Nycticorax nycticorax**
Bondrée apivore
*Pernis apivorus**
Bouscarle de Cetti
*Cettia cetti**
Bouvreuil pivone
*Pyrrhula pyrrhula**
Bruant des roseaux
*Emberiza schoeniclus**
Bruant jaune
*Emberiza citrinella**
Bruant proyer
*Emberiza calandra**
Bruant zizi
*Emberiza cirius**
Busard cendré
*Circus pygargus**
Busard des roseaux
*Circus aeruginosus**
Busard Saint-Martin
*Circus cyaneus**

Buse variable
*Buteo buteo**
Caille des blés
Coturnix coturnix
Canard colvert
Anas platyrhynchos
Canard souchet
Anas clypeata
Chardonneret élégant
*Carduelis carduelis**
Chevêche d'Athènes
*Athene noctua**
Choucas des tours
*Corvus monedula**
Chouette hulotte
*Strix aluco**
Cigogne blanche
*Ciconia ciconia**
Circaète Jean-le-Blanc
*Circaetus gallicus**
Cisticole des joncs
*Cisticola juncidis**
Cochevis huppé
*Galerida cristata**
Corneille noire
Corvus corone
Coucou gris
*Cuculus canorus**
Courlis cendré
Numenius arquata
Echasse blanche
*Himantopus himantopus**
Effraie des clochers
*Tyto alba**
Engoulevent d'Europe
*Caprimulgus europaeus**
Epervier d'Europe
*Accipiter nisus**
Etourneau sansonnet
Sturnus vulgaris
Faucon crécerelle
*Falco tinnunculus**
Faucon hobereau
*Falco subbuteo**
Fauvette à tête noire
*Sylvia atricapilla**
Fauvette des jardins
*Sylvia borin**

Fauvette grisette
*Sylvia communis**
Fauvette pitchou
*Sylvia undata**
Foulque macroule
Fulica atra
Gallinule poule-d'eau
Gallinula chloropus
Geai des chênes
Garrulus glandarius
Gobemouche gris
*Muscicapa striata**
Goéland leucophaée
*Larus michahellis**
Gorgebleue à miroir
*Luscinia svecica**
Grand Cormoran
*Phalacrocorax carbo**
Grèbe castagneux
*Tachybaptus ruficollis**
Grèbe huppé
*Podiceps cristatus**
Grimpereau des jardins
*Certhia brachydactyla**
Grive draine
Turdus viscivorus
Grive musicienne
Turdus philomelos
Grosbec casse-noyaux
*Coccothraustes coccothraustes**
Guêpier d'Europe
*Merops apiaster**
Héron cendré
*Ardea cinerea**
Héron pourpré
*Ardea purpurea**
Hibou moyen-duc
Alectoris rufa
Hirondelle de fenêtre
*Delichon urbicum**
Hirondelle de rivage
*Riparia riparia**
Hirondelle rustique
*Hirundo rustica**
Huppe fasciée
*Upupa epops**

Hypolaïs polyglotte
*Hypolaïs polyglotta**
Linotte mélodieuse
*Carduelis cannabina**
Locustelle luscinioides
*Locustella luscinioides**
Locustelle tachetée
*Locustella naevia**
Loriot d'Europe
*Oriolus oriolus**
Martinet noir
*Apus apus**
Martinet pâle
*Apus pallidus**
Martin-pêcheur d'Europe
*Alcedo atthis**
Merle noir
Turdus merula
Mésange à longue queue
*Aegithalos caudatus**
Mésange bleue
*Cyanistes caeruleus**
Mésange charbonnière
*Parus major**
Mésange huppée
*Lophophanes cristatus**
Mésange noire
*Periparus ater**
Mésange nonnette
*Poecile palustris**
Milan noir
*Milvus migrans**
Moineau domestique
*Passer domesticus**
Moineau friquet
*Passer montanus**
Perdrix rouge
Alectoris rufa
Petit Gravelot
*Charadrius dubius**
Phragmite des joncs
*Acrocephalus schoenobaenus**
Pic épeiche
*Dendrocopos major**
Pic épeichette
*Dendrocopos minor**

Pic noir
*Dryocopus martius**
Pic vert
*Picus viridis**
Pie bavarde
Pica pica
Pie-grièche à tête rousse
*Lanius senator**
Pie-grièche écorcheur
*Lanius collurio**
Pigeon colombine
Columba oenas
Pigeon ramier
Columba palumbus
Pinson des arbres
*Fringilla coelebs**
Pipit des arbres
*Anthus trivialis**
Pipit rousseline
*Anthus campestris**
Pouillot de Bonelli
*Phylloscopus bonelli**
Pouillot siffleur
*Phylloscopus sibilatrix**
Pouillot véloce
*Phylloscopus collybita**
Râle d'eau
Rallus aquaticus
Rémiz penduline
*Remiz pendulinus**
Roitelet à triple bandeau
*Regulus ignicapilla**
Rosignol philomèle
*Luscinia megarhynchos**
Rougegorge familier
*Erithacus rubecula**
Rougequeue à front blanc
*Phoenicurus phoenicurus**
Rougequeue noir
*Phoenicurus ochrurus**
Rousserolle effarvatte
*Acrocephalus scirpaceus**

Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus*</i>	Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>	Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos*</i>	Goéland argenté <i>Larus argentatus*</i>	Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus*</i>	Plongeon arctique <i>Gavia arctica*</i>	MAMMIFÈRES	Rat musqué <i>Ondatra zibethicus</i>	Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii*</i>	Citron de Provence <i>Gonepteryx cleopatra</i>
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>	Bécassine sourde <i>Lymnocyrtes minimus</i>	Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua*</i>	Goéland brun <i>Larus fuscus*</i>	Mésange charbonnière <i>Parus major*</i>	Plongeon catmarin <i>Gavia stellata*</i>	Belette d'Europe <i>Mustela nivalis</i>	Rat noir <i>Rattus rattus</i>	Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus*</i>	Collier de corail <i>Aricia agestis</i>
Serin cini <i>Serinus serinus*</i>	Bergeronnette de Yarrell <i>Motacilla alba yarrellii*</i>	Choucas des tours <i>Corvus monedula*</i>	Goéland cendré <i>Larus canus*</i>	Mésange huppée <i>Lophophanes cristatus*</i>	Plongeon imbrin <i>Gavia immer*</i>	Blaireau européen <i>Meles meles</i>	Rat surmulot <i>Rattus norvegicus</i>	Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i>	
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea*</i>	Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla cinerea*</i>	Chouette hulotte <i>Strix aluco*</i>	Goéland leucopée <i>Larus michahellis*</i>	Mésange noire <i>Periparus ater*</i>	Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i>	Campagnol agreste <i>Microtus agrestis</i>	Raton laveur <i>Procyon lotor</i>	Sérotine commune <i>Epitesicus serotinus*</i>	
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna*</i>	Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla alba*</i>	Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia*</i>	Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo*</i>	Mésange nonnette <i>Poecile palustris*</i>	Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita*</i>	Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus*</i>	Renard roux <i>Vulpes vulpes</i>	RHOPALOCÈRES	
Tarier pâte <i>Saxicola torquatus*</i>	Bergeronnette grise <i>Motacilla alba*</i>	Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis*</i>	Grande Aigrette <i>Egretta alba*</i>	Milan noir <i>Milvus migrans*</i>	Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>	Campagnol des champs <i>Microtus arvalis</i>	Sanglier <i>Sus scrofa</i>	Agreste <i>Hipparchia semele</i>	
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla*</i>	Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax*</i>	Cochevis huppé <i>Galerida cristata*</i>	Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis*</i>	Milan royal <i>Milvus milvus*</i>	Rémiz penduline <i>Remiz pendulinus*</i>	Campagnol roussâtre <i>Clethrionomys glareolus</i>	Souris grise <i>Mus musculus domesticus</i>	Amarylilis <i>Pyronia tithonus</i>	
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti*</i>	Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i>	Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis*</i>	Moineau domestique <i>Passer domesticus*</i>	Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla*</i>	Corf élaphe <i>Cervus elaphus</i>	Taupe d'Europe <i>Talpa europaea</i>	Argus bleu céleste <i>Polyommatus bellargus</i>	
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>	Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula*</i>	Corneille noire <i>Corvus corone</i>	Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus*</i>	Moineau friquet <i>Passer montanus*</i>	Roitelet huppé <i>Regulus regulus*</i>	Vison d'Amérique <i>Mustela vison</i>	Chèvreuil européen <i>Capreolus capreolus</i>	Argus vert <i>Callophrys rubi</i>	
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes*</i>	Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus*</i>	Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>	Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla*</i>	Mouette mélanocéphale <i>Larus melanocephalus*</i>	Rougegorge familier <i>Erethacus rubecula*</i>	Crocure musette <i>Crocicrura russula</i>	Crossole aquatique <i>Neomys fodiens*</i>	Aurore <i>Anthocharis cardamines</i>	
Verdier d'Europe <i>Carduelis chloris*</i>	Bruant proyer <i>Emberiza calandra*</i>	Courlis roux <i>Numenius phaeopus</i>	Grive draine <i>Turdus viscivorus</i>	Mouette riieuse <i>Phaethon rubricauda*</i>	Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros*</i>	Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris*</i>	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus*</i>	Fadet des laïches <i>Coenonympha oedippus*</i>	
OISEAUX HIVERNANTS (HORS ESPÈCES EXOGÈNES)	Bruant zizi <i>Emberiza cirius*</i>	Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	Grive litorne <i>Turdus pilaris</i>	Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus*</i>	Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>	Fouine <i>Martes foina</i>	Grand Murin <i>Myotis myotis*</i>	Azuré de la Faucille <i>Cupido alcetas</i>	
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis*</i>	Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus*</i>	Étourneau saunet <i>Sturnus vulgaris</i>	Grive mauvis <i>Turdus iliacus</i>	Pardir rouge <i>Alectoris rufa</i>	Serin cini <i>Serinus serinus*</i>	Genette commune <i>Genetta genetta*</i>	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum*</i>	Azuré de la Sanguisorbe <i>Maculinea telejus*</i>	
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta*</i>	Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus*</i>	Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus*</i>	Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i>	Pic épeiche <i>Dendrocopos major*</i>	Sittelle torchepot <i>Sitta europaea*</i>	Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus*</i>	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum*</i>	Azuré de Lang <i>Leptotes pirithous</i>	
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	Buse variable <i>Buteo buteo*</i>	Faucon émerillon <i>Falco subbuteo*</i>	Grosbec casse-noyaux <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pic épeichette <i>Dendrocopos minor*</i>	Spatule blanche <i>Platalea leucorodia*</i>	Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	Mini-otéride de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii*</i>	Azuré des mouillères <i>Maculinea alcon alcon*</i>	
Alouette lulu <i>Lullula arborea*</i>	Butor étoilé <i>Botaurus stellaris*</i>	Héron cendré <i>Ardea cinerea*</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pic vert <i>Picus viridis*</i>	Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna*</i>	Lièvre d'Europe <i>Lepus europaeus</i>	Murin à oreilles échangées <i>Myotis emarginatus*</i>	Azuré du Serpolet <i>Maculinea arion*</i>	
Autour des palombes <i>Accipiter gentilis*</i>	Canard chipeau <i>Anas strepera</i>	Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis*</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pie bavarde <i>Pica pica</i>	Tarier pâte <i>Saxicola torquatus*</i>	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra*</i>	Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii*</i>	Azuré du Trèfle <i>Cupido argiades</i>	
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta*</i>	Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	Hibou des marais <i>Asio flammeus*</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor*</i>	Tarin des aulnes <i>Carduelis spinus*</i>	Martes des pins <i>Martes martes</i>	Noctule commune <i>Nyctalus noctula*</i>	Azuré de Lang <i>Leptotes pirithous</i>	
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus*</i>	Canard pilet <i>Anas acuta</i>	Hibou moyen-duc <i>Asio otus*</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis*</i>	Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>	Mulot sylvestre <i>Apodemus sylvaticus</i>	Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisler*</i>	Azuré de Lang <i>Leptotes pirithous</i>	
Barge à queue noire <i>Limosa limosa</i>	Canard siffleur <i>Anas penelope</i>	Huîtrier pie <i>Haematopus ostralegus</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna*</i>	Musaraigne couronnée <i>Sorex coronatus</i>	Oreillard gris <i>Plecotus austriacus*</i>	Azuré de Lang <i>Leptotes pirithous</i>	
Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i>	Canard souchet <i>Anas clypeata</i>	Linotte mélodieuse <i>Carduelis palumbus</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	Tarier pâte <i>Saxicola torquatus*</i>	Musaraigne pygmée <i>Sorex minutus</i>	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros*</i>	Belle-Dame <i>Vanessa cardui</i>	
Bécasseau variable <i>Calidris alpina*</i>	Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis*</i>	Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis*</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs*</i>	Tarier pâte <i>Saxicola torquatus*</i>	Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>	Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus*</i>	Brun des Pélargoniums <i>Cacyleus marshalli</i>	
	Chevalier aboyeur <i>Tringa nebularia</i>	Merle noir <i>Turdus merula</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla*</i>	Tarin des aulnes <i>Carduelis spinus*</i>	Ragondin <i>Myocastor coypus</i>	Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii*</i>	Carte géographique <i>Araschnia levana</i>	
	Chevalier arlequin <i>Tringa erythropus</i>	Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus*</i>	Grive variable <i>Coccothraustes coccothraustes*</i>	Pipit farlouse <i>Anthus pratensis*</i>	Tarin des aulnes <i>Carduelis spinus*</i>	Rat des moissons <i>Micromys minutus</i>		Céphale <i>Coenonympha arcania</i>	
	Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus*</i>			Pipit spioncelle <i>Anthus spinoletta*</i>				Citron <i>Gonepteryx rhamni</i>	
	Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>								

Machaon
Papilio machaon

Marbré de vert
Pontia daplidice

Mégère
Lasiommata megera

Méliitée des centaurées
Melitaea phoebe

Méliitée des Mélampyres
Melitaea athalia

Méliitée des Scabieuses
Melitaea parthenoides

Méliitée du Plantain
Melitaea cinxia

Mercure
Arethusana arethusa

Miroir
Heteropterus morpheus

Monarque
Danaus plexippus

Morio
Nymphalis antiopa

Moyen Nacré
Fabriciana adippe

Myrtil
Maniola jurtina

Nacré de la Ronce
Brenthis daphne

Paon du Jour
Aglais io

Petit Argus
Plebejus argus

Petit Collier argenté
Boloria selene

Petit Mars changeant
Apatura ilia

Petit Nacré
Issoria lathonia

Petit Sylvain
Ladoga camilla

Petite Tortue
Aglais urticae

Petite Violette
Boloria dia

Piériide de la Moutarde
Leptidea sinapis

Piériide de la Rave
Pieris rapae

Piériide du Chou
Pieris brassicae

Piériide du Navet
Pieris napi

Point-de-Hongrie
Erynnis tages

Robert-le-Diable
Polygonia c-album

Silène
Brintesia circe

Souci
Colias croceus

Sylvain azuré
Limenitis reducta

Sylvaine
Ochlodes sylvanus

Tabac d'Espagne
Argynnis paphia

Thécla du Prunier
Satyrion pruni

Thécle de l'Orme
Satyrion w-album

Thécle de l'Yeuse
Satyrion ilicis

Thécle du Chêne
Neozephyrus quercus

Tircis
Pararge aegeria

Vulcaïn
Vanessa atalanta

ODONATES

Aeshne affine
Aeshna affinis

Aeshne bleue
Aeshna cyanea

Aeshne mixte
Aeshna mixta

Aeshne-velue printanière
Brachytron pratense

Agrien de Mercure
*Coenagrion mercuriale**

Agrien exclamatif
Coenagrion pulchellum

Agrien jovencelle
Coenagrion puella

Agrien mignon
Coenagrion scitulum

Anax empereur
Anax imperator

Anax napolitain
Anax parthenope

Anax porte-selle
Anax ephippiger

Brunette hivernale
Sympecma fusca

Caloptéryx éclatant
Calopteryx splendens

Caloptéryx hémorroïdal
Calopteryx haemorrhoidalis

Caloptéryx occitan
Calopteryx xanthostoma

Caloptéryx vierge
Calopteryx virgo

Cériagrion délicat
Ceragrion tenellum

Chlorocordulie à taches jaunes
Somatochlora flavomaculata

Cordulégastre annelé
Cordulegaster boltonii

Cordulie bronzée
Cordulia aenea

Crocothémis écarlate
Crocothemis erythraea

Gomphe à pattes noires
Gomphus vulgatissimus

Gomphe gentil
Gomphus pulchellus

Gomphe semblable
Gomphus simillimus

Ischnure élégante
Ischnura elegans

Ischnure naine
Ischnura pumilio

Leste barbare
Lestes barbarus

Leste dryade
Lestes dryas

Leste fiancé
Lestes sponsa

Leste verdoyant
Lestes virens

Leste vert
Chalcolestes viridis

Leucorrhine à gros thorax
*Leucorrhinia pectoralis**

Libellule à quatre taches
Libellula quadrimaculata

Libellule déprimée
Libellula depressa

Libellule fauve
Libellula fulva

Naïade au corps vert
Erythromma viridulum

Naïade aux yeux bleus
Erythromma lindenii

Naïade aux yeux rouges
Erythromma najas

Nymphe au corps de feu
Pyrrhosoma nymphula

Onychogomphe à crochets
Onychogomphus uncatus

Onychogomphe à pinces
Onychogomphus forcipatus

Orthétrum à styles blancs
Orthetrum albistylum

Orthétrum bleuissant
Orthetrum coerulescens

Orthétrum brun
Orthetrum brunneum

Orthétrum réticulé
Orthetrum cancellatum

Oxycordulie à corps fin
*Oxygastra curtisii**

Pennipatte blanchâtre
Platycnemis latipes

Pennipatte bleuâtre
Platycnemis pennipes

Pennipatte orangé
Platycnemis acutipennis

Portecoupe holarrctique
Enallagma cyathigerum

Spectre paisible
Boyeria irene

Sympétrum à nervures rouges
Sympetrum fonscolombii

Sympétrum méridional
Sympetrum meridionale

Sympétrum sanguin
Sympetrum sanguineum

Sympétrum strié
Sympetrum striolatum

Trithémis pourpré
Trithemis annulata

REPTILES

Cistude d'Europe
*Emys orbicularis**

Coronelle girondine
*Coronella girondica**

Coronelle lisse
*Coronella austriaca**

Couleuvre à collier
*Natrix natrix**

Couleuvre verte et jaune
*Hierophis viridiflavus**

Couleuvre vipérine
*Natrix maura**

Lézard des murailles
*Podarcis muralis**

Lézard vert occidental
*Lacerta bilineata**

Lézard vivipare
*Zootoca vivipara**

Orvet fragile
*Anguis fragilis**

Tarente de Maurétanie
*Tarentola mauritanica**

Chélydre serpentine
Chelydra serpentina

Trachémide écrite
Trachemys scripta

Vipère aspic
*Vipera aspis**partielle

AMPHIBIENS

Alyte accoucheur
*Alytes obstetricans**

Crapaud calamite
*Bufo calamita**

Crapaud épineux
*Bufo spinosus**

Grenouille agile
*Rana dalmatina**

Grenouille taureau
Lithobates catesbeianus

Grenouille verte (complexe Pelophylax sp.)
*Pelophylax kl. esculentus**partielle

Grenouille de Pérez (complexe Pelophylax sp.)
*Pelophylax perezi**

Grenouille rieuse (complexe Pelophylax sp.)
*Pelophylax ridibundus**

Péloodyte ponctué
*Pelodytes punctatus**

Rainette méridionale
*Hyla meridionalis**

Rainette ibérique
*Hyla molleri**

Salamandre tachetée
*Salamandra salamandra**

Triton marbré
*Triturus marmoratus**

Triton palmé
*Lissotriton helveticus**

FLORE PROTÉGÉE

Angélique des estuaires
*Angelica heterocarpa**

j.lloyd

Faux-cresson de Thore
*Caropsis verticilla-inundata**

(thore) rauschert

Nivéole d'été
*Leucojum aestivum**

L.subsp. aestivum

Euphrase de Jaubert
*Odonites jaubertianus**

(bureau) d.dietr. ex walp. subsp. jaubertianus

Oenanthe de Foucaud
*Oenanthe foucaudii**

tess

Herbe de Saint-Roch
*Pulicaria vulgaris**

gaertn

Rossolis intermédiaire
*Drosera intermedia**

hayne

Rossolis à feuilles rondes
*Drosera rotundifolia**

I.

Aigremoine élevée
*Agrimonia procera**

wallr

Amarante de Bouchon
*Amaranthus hybridus**

I. subsp. bouchonii (thell.) o.bolôs & wigo

Butome en ombelle
*Butomus umbellatus**

I.

Colchique d'automne
*Colchicum autumnale**

I.

Epipactis des marais
*Epipactis palustris**

I. crantz

Fritillaire pintade
*Fritillaria meleagris**

I. subsp. meleagris

Hélianthème en ombelle
*Halimium umbellatum**

I. spach subsp. umbellatum

Hottonie des marais
*Hottonia palustris**

I.

Millepertuis des montagnes
*Hypericum montanum**

I.

Linaira de Pellicier
*Linaria pelisseriana**

I. mill.

Lotier très étroit
*Lotus angustissimus**

I.

Naïade marine
*Najas marina**

I. subsp. marina

Oenanthe aquatique
*Oenanthe aquatica**

I. poir.

Pallénis épineux
*Pallenis spinosa**

I. cass. subsp. spinosa

Potamot capillaire
*Potamogeton trichoides**

cham. & schltr.

Groseillier rouge, Groseillier à grappes
*Ribes rubrum**

I.

Sagitaire à feuilles en flèche
*Sagittaria sagittifolia**

I.

Scabieuse pourpre foncé
*Scabiosa atropurpurea**

I. var. maritima

I. fiori

Pigamon jaune
*Thalictrum flavum**

I.

Utriculaire australe, Grande Utriculaire
*Utricularia australis**

r.br.

Zannichellie des marais
*Zannichellia palustris**

I.

Orchis à fleurs lâches
*Anacamptis laxiflora** (lam.) r.m.bateman, pridgeon & m.w.chase

Muguet
*Convallaria majalis**

I.

Gentiane pneumonanthe
*Gentiana pneumonanthe**

I. var. pneumonanthe

Glycérie aquatique
*Glyceria maxima** (hartm.) holmb.

Coronille faux séné
*Hippocrepis emerus**

I. lassensubsp.emerus

Jacinthe des bois
*Hyacinthoides non-scripta**

I. chouard ex rothm.

Séneçon aquatique à feuilles de Barbarée
*Jacobaea erratica** (bertol.) fourr.

Néottia nid d'oiseau
*Neottia nidus-avis**

I. rich.

Polystic à aiguillons
*Polystichum aculeatum**

I. roth

Thésium couché
*Thesium humifusum**

dc.

Afin que les scientifiques travaillent sur des bases communes, Linné a établi au XVIII^e siècle une nomenclature et une méthodologie permettant de donner un nom à la faune et à la flore.

Le nom est ainsi composé :

- **du nom du Genre (groupe d'espèces).**
exemple : Canis est un genre qui regroupe le chien, le loup, le coyote, le dingou, ...
- **suivi du nom de l'espèce.**
exemple : Canis lupus est le nom complet du Loup commun
- **et éventuellement suivi du nom de la sous-espèce (subs.) ou de la variété (var.).**
exemple : Canis lupus arctos est le Loup arctique et Alcea rosa var. nigra est la variété de Rose Trémière produisant des fleurs noires
- **on peut faire suivre le nom de l'espèce du nom de l'auteur et de l'année de publication de la description originale. Le nom de l'auteur peut parfois être abrégé, c'est le cas de Linné qui est très souvent abrégé en L.**
exemple : Quercus robur L., 1753 est le nom du Chêne pédonculé qui a été décrit et classé par Linné en 1753. Le nom de l'auteur original peut aussi être présenté entre parenthèse (suivi du nom d'un autre auteur) lorsque l'animal ou la plante a été renommé ultérieurement.

En savoir plus

BORDEAUX MÉTROPOLE

Direction de la Nature
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr
 facebook.com/naturesdemetropole

Contributeurs

LPO AQUITAINE

www.lpoaquitaine.org



ELIOMYS

www.eliomys.fr



APEXE

www.apexe.fr



CISTUDE NATURE

www.cistude.org



• AYEZ LE DÉCLIC, J'OBSERVE, JE CLIQUE !

**Partagez vos observations
naturalistes sur le site
collaboratif :**
www.faune-aquitaine.org

Après avoir créé votre compte gratuitement en quelques secondes, vous pouvez commencer à rentrer vos observations d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, de papillons, d'amphibiens et de libellules.

Des papillons du jardin à l'atlas des oiseaux hivernants, du hérisson au crapaud calamite, toute observation de la faune sauvage est précieuse.

Grâce aux données transmises par chacun d'entre nous, il est possible de consulter des cartes et des graphiques complets sur la faune d'Aquitaine.



faune-aquitaine.org

Sorties et animations

LA MAISON DE L'EAU

**Centre d'animations
et d'expositions permanent
sur l'eau**

35, cours Georges
Clémenceau
33000 Bordeaux
05 56 48 38 40

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX – LPO AQUITAINE

**Sorties pédagogiques
à la découverte des oiseaux**

433, chemin de Leysotte
33140 Villenave-d'Ornon
05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr
www.lpoaquitaine.org

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS POUR L'ÉTUDE, LA PROTECTION ET L'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE DANS LE SUD-OUEST (SEPANSO)

1, rue de Tausia
33800 Bordeaux
05 56 91 33 65
sepanso.gironde@wanadoo.fr
Visites organisées de la
Réserve nationale naturelle
de Marais de Bruges
au 05 56 57 09 89
rnbruges@wanadoo.fr
www.sepanso.org

ASSOCIATION TERRE & OCÉAN

**Médiation culturelle
des sciences et de l'histoire
des environnements**

Ateliers et conférences-débats
à l'Aquaforum – Bègles Rives
d'Arcins
9, rue Saint-Rémi
33000 Bordeaux
05 56 49 34 77
contact@ocean.asso.fr
www.ocean.asso.fr

CAP SCIENCES

**Animations et ateliers
scientifiques**

20, quai de Bacalan
33300 Bordeaux
05 56 01 07 07
www.cap-sciences.net

**+ Balades scientifiques
gratuites**

organisées par Côté Sciences
05 56 86 18 82 (ou sur le site
de Cap Sciences)

ASSOCIATION CISTUDE NATURE

**Éducation et sensibilisation
à l'environnement, sorties
nature**

Chemin du Moulinat
33185 Le Haillan
05 56 28 47 72
information@cistude.org
www.cistude.org

ASSOCIATION ÉCOSITE DU BOURGAILH

**Visites, ateliers, week-ends
thématiques**

179, avenue de Beutre
33600 Pessac
05 56 15 32 11
ecosite.bourgailh@wanadoo.fr
www.bourgailh-pessac.fr

ASSOCIATION LES AMIS DES MARAIS DE MONTFERRAND

**Promenades découvertes
des marais de Montferrand**

Salle Saint-Laurent
34, rue de Sauvign
33440 Ambarès-et-Lagrave
amisdesmarais
demontferrand@hotmail.fr
www.amisdesmarais
demontferrand.com

MEDULI NATURE

**Éducation et sensibilisation
à l'environnement, sorties
nature**

4, rue de la rivière
33290 Blanquefort
05 56 05 58 45
contact@medulnature.org
www.medulnature.org

MAISON DE LA NATURE DE GRADIGNAN

Expositions et aquarium

du lundi au vendredi de 10h
à 12h et de 14h à 17h
le dimanche de 14h à 18h
(du 1/10 au 31/03) ou de 15h
à 19h (du 1/04 au 30/09)
05 56 89 51 74

Et pour aller plus loin

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT AQUITAIN (DREAL AQUITAINE) CLASSEMENT NATURA 2000

Cité administrative, rue Jules Ferry
33090 Bordeaux cedex
05 56 24 88 22
dreal.aquitaine@developpement-durable.gouv.fr
www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-ATLANTIQUE

Connaître et protéger la biodiversité végétale
Domaine de Certes - Graveyron
33980 Audenge
05 57 76 18 07
cbnsa.info@laposte.net
www.cbnsa.fr

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Service départemental
1, Reynaud
33141 Saillans
05 57 74 33 15
sd33@oncfs.gouv.fr
www.oncfs.gouv.fr

CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE

Bâtiment du Médoc ENITA de Bordeaux
1, cours du Général-de-Gaulle
CS 40201
33175 Gradignan cedex
05 57 35 60 86
conservatoire.races.aquitaine@gmail.com
www.racesaquitaine.net

J'AI TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE !

● Ne ramassez pas un animal sauvage sans réflexion, ni observation préalable. Repérez si l'animal est vraiment en difficulté. (Au printemps, de nombreux oisillons quittent le nid avant même de savoir voler, mais ne sont pour autant jamais abandonnés.)

● Méfiez-vous des serres des rapaces et des becs des échassiers. Couvrez l'animal à l'aide d'un tissu en lui plaquant les ailes le long du corps afin de l'immobiliser.

● Placez l'animal dans un carton tapissé de papier journal et préalablement percé pour l'aération.

● Disposez-le dans un endroit calme et tempéré.

● Ne tentez pas de gaver l'animal et ne le forcez pas à boire.

● Ne tentez pas d'administrer vous-même les soins et contactez rapidement le centre de soins pour la faune sauvage de la LPO Aquitaine !



Centre de sauvegarde de Gironde

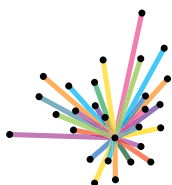
Domaine de Certes
33980 Audenge
05 56 26 20 52
06 28 01 39 48

● **Conception et rédaction :** LPO Aquitaine et Direction de la Nature Bordeaux Métropole

Conception graphique : Yasmine Madec & Damien Arnaud, tabaramounien.com

Crédits photo : Yannig Bernard (Eliomys), Matthieu Berroneau (Cistude Nature), Jean-Marc Boutros, Nathalie Blanqui, Grégory Caze (CBNSA), Magali Contrasty (LPO Aquitaine), Aymeric Delporte, Jean-Marie Dupont (Apexe), Daniel Godinou, Rachel Kuhn (SFEPM - PNA Loutre), Alain Noël, Thomas Ruys (Cistude Nature), Mathieu Sannier (LPO Aquitaine), Vincent Monthiers, Bordeaux Métropole

Impression : Imprimerie BLF / 10 000 exemplaires / décembre 2015



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84

F. 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine
avec le Fonds européen de
développement régional (FEDER)

